

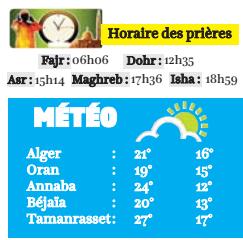
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 25 novembre 2024 / 23 jounada al oula 1446 - N° 3707 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - KOWEÏT

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle à l'Etat du Koweït (MDN)

P. 24

ALGÉRIE - IRAN

Boughali reçoit une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura iranien

P. 24

ALGÉRIE - PARLEMENT

Ouverture de la 70^e session de l'AP-OTAN à Montréal avec la participation du Conseil de la nation

P. 24

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune signe la loi de Finances 2025



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche, la loi de Finances 2025. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat. A l'issue de la cérémonie de signature, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau Gouvernement.

► Tebboune donne ses orientations aux membres du nouveau Gouvernement

INVESTISSEMENT

Oran: l'environnement économique en Algérie offre d'importantes opportunités aux jeunes investisseurs

P. 6

TRAVAUX PUBLICS

Signature de cinq mémorandums d'entente entre des entreprises et des organismes publics

P. 4

TIZI - OUZOU

La station de dessalement alimentera 15 communes

Par Samy Amrane

P. 5

SANTÉ

VITILIGO
La maladie "effet vache"

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (10^e J)
OAKBOU 0-1 ESS
Olympique Akbou tombe de haut

F. Yanis

P. 21



TÉBESSA
Ouverture des 3^{es} Journées nationales du court-métrage

P. 16

PORT D'ALGER
Saisie de plus de 56.000 comprimés psychotropes (Douanes)

P. 2

BANQUES**Le CPA inaugure une nouvelle agence à Oran**

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), a annoncé dimanche dans un communiqué, l'inauguration d'une nouvelle agence à Oued Tlelat, dans la wilaya d'Oran.

Le directeur général du CPA, Ali Kadri, a procédé à l'inauguration de cette agence en présence de représentants des autorités locales et de cadres supérieurs de la banque.

Avec l'ouverture de cette nouvelle agence, "le CPA réaffirme sa volonté d'assurer la qualité de ses services en plaçant le client au cœur de sa stratégie, et en travaillant dans cette optique pour lui offrir des conditions d'accueil à la hauteur de ses attentes", souligne-t-on dans le même texte.

L'ouverture de cette agence bancaire, rattachée au groupe d'exploitation Oran ville, "marque l'intention du CPA de renforcer sa présence dans cette région aux multiples potentialités, dans l'objectif de soutenir les efforts des services bancaires et de s'imposer comme un partenaire financier de confiance, capable de soutenir les investisseurs dans la réalisation de leurs projets grâce à des offres de services financiers adaptés".

Outre les aspects liés aux conditions d'accueil réservées aux clients dans cette agence, la banque propose à ses clients des produits et des services bancaires islamiques, couvrant toutes les catégories de clientèle, particuliers, professionnels ou entreprises, ajoute la même source.

PORT D'ALGER**Saisie de plus de 56.000 comprimés psychotropes (Douanes)**

Les services des douanes ont saisi plus de 56.000 comprimés psychotropes retrouvés à bord d'un véhicule touristique appartenant à un voyageur au port d'Alger, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des douanes.

"Dans le cadre des opérations de contrôle douanier relatives à la circulation transfrontalière des voyageurs depuis et vers le territoire national, les agents de l'Inspection principale de contrôle des voyageurs relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Alger dans le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes d'Alger-port, ont procédé, après contrôle d'un bateau en provenance du port de Marseille (France) vers le port d'Alger Yacéf Saâdi, à la saisie de 56.200 comprimés de type "ecstasy" qui étaient soigneusement dissimulés dans la roue de secours d'un véhicule touristique appartenant à un voyageur", précise la même source.

Cette opération reflète "la vigilance et le professionnalisme des agents des douanes algériennes et leur mobilisation permanente dans la lutte contre toutes les formes de commerce illicite transfrontalier, dans le souci de préserver la santé et la sécurité des citoyens et de maintenir l'ordre public", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE**Constantine : un mort et 27 blessées lors d'un carambolage à Hamma Bouziane (Protection civile)**

Une jeune fille est décédée et 27 autres personnes ont été blessées dans un carambolage entre 3 véhicules de tourisme, 1 camion et 1 bus de transport de voyageurs (Constantine - Mila) survenu, dimanche, dans la commune de Hamma Bouziane, wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile.

Les éléments des 2 unités secondaires de ce corps constitué des communes de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, soutenus par les équipes de l'unité Sissaoüi Selimane et du poste avancé du polygone (Constantine), sont intervenus pour cet accident qui s'est produit sur la route nationale (RN) 27 plus exactement au niveau du rond-point Cherakat situé à la même commune, causant la mort d'une jeune fille âgée de 20 ans, après leur évacuation à l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Didouche Mourad, a précisé le chef du service de prévention à la direction de la protection civile, le commandant Abderrahmane Lagraâ.

Les autres victimes ont été acheminées vers la même structure de santé pour les soins médicaux nécessaires, après les premiers secours prodigués par un médecin pompier, a encore souligné la même source.

La même source a ajouté que 2 camions anti-incendie, 7 ambulances ainsi que 31 éléments de la protection civile, tous grades confondus dont 3 officiers et 1 médecin, ont été mobilisés pour cette opération.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet incident.

OUM EL BOUAGHI**3.000 m3/jour supplémentaires d'eau potable pour les habitants de Meskiana (direction)**

Un volume d'eau potable supplémentaire de 3.000 m³/jour est mobilisé au profit des habitants de la commune de Meskiana (Oum El Bouaghi) depuis le barrage d'Ouerkiss d'Aïn Fakroun, apprend-on dimanche de la direction locale des ressources en eau.

La mobilisation de ces quantités d'eau supplémentaires depuis la station de pompage de la commune d'Aïn Beida, qui a été renforcée par de nouvelles pompes, a nécessité la réalisation de 23,5 km de canalisations, a précisé à l'APS le chef du service d'approvisionnement en eau de cette direction, Lakhdar Messââd.

L'enveloppe financière octroyée à ce projet, au titre des programmes sectoriel et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a atteint 350 millions DA, selon la même source qui a assuré que ces quantités supplémentaires amélioreront l'approvisionnement en eau potable de la population de cette collectivité locale.

La commune de Meskiana a connu au cours de cette année 2024 la rénovation de 25 km du réseau de distribution d'eau potable pour une enveloppe financière de 580 millions DA, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Alger: saisie de plus de 7kg de kif traité et d'importantes quantités de cocaïne et de comprimés psychotropes en octobre dernier (Sûreté de wilaya)**

Plus de sept (7) kg de kif traité et d'importantes quantités de cocaïne et de comprimés psychotropes ont été saisis, à Alger en octobre dernier, selon le bilan des services de la Sûreté de wilaya, rendu public dimanche.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les différents services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont traité, en octobre dernier, 5.282 affaires liées notamment aux délits d'atteinte aux personnes et aux biens, au trafic de drogues et comprimés psychotropes, et aux crimes électro-niques, précise le communiqué. Les mêmes services ont saisi des quantités importantes de stupéfiants et de drogues durs (7.735 kg de kif traité, 1,9 kg de cocaïne et 1,57 g d'héroïne). Les différents services opérationnels ont également procédé, durant la même période, à la saisie de 41.438 comprimés psychotropes de différents types, et de 24 flacons de solutions hallucinogènes, selon la même source.

Les services de la Sûreté nationale rappellent, le numéro vert 1548, le numéro de secours 17, et l'application Allo Chorta, mis à la disposition du citoyen pour tout signalement.

M'sila : saisie de 5.967 comprimés psychotropes et arrestation de deux individus (Douanes)

Une quantité de 5.967 comprimés psychotropes a été saisie et 2 individus ont été arrêtés au cours d'une opération combinée entre les éléments des Douanes algériennes et de l'Armée nationale populaire (ANP), selon un communiqué publié dimanche par les services douaniers. Les agents de la brigade polyclave des Douanes de M'sila, relevant de l'inspection de Bordj Bou Arreridj, et ceux de l'inspection divisionnaire du même corps à Sétif, sont parvenus à mettre en échec une opération de contrebande portant sur une quantité 5.967 comprimés psychotropes, précise le document.

L'opération, lit-on également dans le communiqué, a été menée à la suite d'une "fouille manuelle minutieuse" d'un véhicule de tourisme sur le territoire de compétence de la brigade de M'sila, donnant lieu à la découverte et à la saisie de la quantité de drogue susmentionnée, ainsi qu'à l'arrestation de deux individus.

Cette action s'inscrit dans le cadre des efforts concentrés déployés par l'Etat pour lutter contre la contrebande et le trafic de stupéfiants, et protéger les citoyens contre les différentes formes de criminalité, "dans la continuité des efforts des équipes opérationnelles des Douanes algériennes sur le territoire de compétence de la direction régionale de Sétif qui englobe la wilaya de M'sila", conclut le communiqué.

Alger: saisie de 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait (Gendarmerie nationale)

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger, ont saisi, lors d'une série d'opérations distinctes, 636 boîtes contenant 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait, dont la valeur a dépassé les 2 milliards de centimes, avec l'arrestation de 5 individus impliqués et la récupération de 2 véhicules de transport, a indiqué, samedi, un communiqué des mêmes services. "La Section de recherche de la GN de Bir Mourad Rais et la Brigade de la GN de la zone industrielle de Rouiba, ont saisi, dans deux opérations distinctes, près de 636 boîtes contenant 159.000 sachets de tabac à chiquer contrefait, d'une valeur totale estimée à 2 milliards de centimes", a précisé la même source.

Les deux opérations sont intervenues suite à "des informations obtenues par les éléments de la Section de recherche et de la brigade de la zone industrielle de Rouiba, faisant état de l'existence d'un camion et d'une voiture utilitaire de type (Master), chargés d'une quantité importante de substance de tabac à chiquer contrefait, s'en suivra l'arrestation de 5 individus, et la saisie du camion et du véhicule utilitaire ainsi que toute la marchandise contrefaite", selon la même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune signe la loi de Finances 2025

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, dimanche, la loi de Finances 2025.

La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat.

A l'issue de la cérémonie de signature, le président de la République a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau Gouvernement.



Le président de la République préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, préside, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il donnera ses orientations aux membres du nouveau gouvernement, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Monsieur Abdelmadjid Teb-

boune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres, pour donner ses orientations aux membres du nouveau gouvernement, afin de poursuivre la mise en œuvre de son programme présidentiel", lit-on dans le communiqué.

Tebboune donne ses orientations aux membres du nouveau Gouvernement (communiqué)

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres lors de laquelle il a donné des orientations et des instructions aux membres du nouveau Gouvernement, indique un communiqué de la Présidence de la République dont voici la traduction APS : "Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres, lors de laquelle il a donné des orientations et des instructions à Mesdames et Messieurs les membres du nouveau Gouvernement, comme suit : - Après l'ouverture de la séance, Monsieur le président de la République a souhaité la bienve-

nue aux membres du Gouvernement, notamment ceux qui ont été chargés d'une mission exécutive pour la première fois.

- Monsieur le président a rappelé l'importance pour les membres du Gouvernement d'honorer ses engagements devant le peuple et de mettre en œuvre, pleinement et intégralement, son programme présidentiel.

- Il a souligné l'importance pour les ministres d'accomplir et d'exécuter, pleinement et rigoureusement, les missions qui leur sont confiées au service de nos concitoyens.

- Trouver continuellement des solutions aux préoccupations soulevées sur le terrain, avec la promptitude requise et le professionnalisme nécessaire.

- Monsieur le président a enjoint

aux membres du Gouvernement d'élaborer des plans d'action sectoriels à présenter à la Réunion du Gouvernement, puis en Conseil des ministres, afin d'entamer diligemment leur mise en œuvre sur le terrain.

- Monsieur le président a demandé au Gouvernement que tous ses efforts soient axés sur la réalisation du bien-être des citoyens et la satisfaction de leurs besoins.

Avant la clôture de la réunion du Conseil des ministres, le Premier ministre a renouvelé ses remerciements à Monsieur le président pour sa confiance, s'engageant devant lui à faire tout ce qui est en son pouvoir, avec l'équipe gouvernementale, pour mettre en œuvre le programme de Monsieur le président, pleinement et de manière optimale.

ALGÉRIE - RÉPUBLIQUE RIF

Le PNR plaide pour une position considérant la République sahraouie et la République du Rif comme les deux dernières colonies en Afrique

Le membre du Parti national rifain (PNR), Yuba El-Ghadioui, a appelé samedi à Alger, à l'occasion de la tenue de la première session de la Journée du Rif, à adopter une position considérant la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et la République du Rif comme étant les deux dernières colonies en Afrique. Cette rencontre, organisée par le PNR sous le thème "la République du Rif et le droit de recouvrer l'indépendance", a vu la participation du ministre délégué du Gouvernement sud-africain, du président du Parti Al Jamaah, de parlementaires, ainsi que de représentants de partis politiques mozambicains soutenant la cause du Rif, de la République sahraouie et de partis politiques algériens.

Dans son allocution, M. El-Ghadioui a exhorté toutes les forces présentes et actives sur le continent africain à "soutenir le peuple rifain en proie à un génocide dans un silence international", appelant à "adopter une position considérant la République arabe

sahraouie démocratique (RASD) et la République du Rif comme étant les deux dernières colonies en Afrique". "Ces deux causes font partie de la lutte du continent africain et demeurent des plaies béantes pour l'Afrique, qui ne cicatriseront qu'avec leur indépendance", a-t-il dit.

Et d'ajouter que le peuple rifain "n'a jamais reconnu la souveraineté du régime marocain sur ses territoires", soutenant que "ce régime, qui est une création coloniale, s'est allié aux puissances coloniales pour assurer son maintien au pouvoir".

C'est aussi un régime qui s'est employé à "servir des agendas étrangers au détriment des peuples, comme l'illustre sa répression des Rifains et des Sahraouis", a-t-il poursuivi.

A cette occasion, M. El-Ghadioui a salué "les positions et principes constants de l'Algérie qui a toujours été la Mecque des révolutionnaires". Evoquant le contexte historique, l'orateur a rappelé que la République du Rif a été "la

première République indépendante en Afrique du Nord, entre 1921 et 1926, sous la direction du président Mohamed Ben Abdellah El Khatib, ce qui signifie qu'elle était une entité politique jouissant de la souveraineté et de l'indépendance, et qui n'a jamais été soumise au régime marocain, ce qui lui confère la légitimité historique et la légitimité juridique pour revendiquer ce qui lui a été confisqué". Il a également souligné que "les revendications du peuple rifain à recouvrer son droit légitime à la souveraineté ne sont pas une tentative sécessionniste, car il n'a jamais cessé de revendiquer ses droits légitimes, d'autant plus qu'il s'agit d'un droit confisqué par la force, en connivence avec les puissances coloniales, à un peuple qui n'a jamais reconnu la souveraineté de ce régime implanté au cœur de l'Afrique au service des puissances coloniales".

M. El-Ghadioui a souligné que le régime marocain, pour sa part, n'a jamais considéré la République du Rif comme faisant partie de son entité", citant "son alliance avec les forces coloniales et son soutien contre la République du Rif".

De son côté, le ministre délégué auprès du Gouvernement sud-africain et président du Parti Al Jamaah, Ganief Hendricks, a affirmé que "la République du Rif a été le premier pays africain à obtenir son indépendance, et elle œuvre aujourd'hui à la recouvrer", assurant que dans le parti, "ils redoubleront d'efforts pour soutenir ce processus".

Pour sa part, le président du Parti indépendant du Mozambique, Yacub Sibinde, a souligné que leur lutte repose sur "la confirmation de la liberté des peuples, d'où leur soutien aux droits des peuples qui rejettent le colonialisme".

Le responsable du département des cadres du Front Polisario, Andallah Abdel Fattah, a, lui, exprimé "la solidarité du Front Polisario avec le PNR dans sa lutte contre la colonisation imposée par le régime marocain".

AFFAIRES RELIGIEUSES
Sélection définitive, à partir de demain, des candidats pour l'accomplissement de la prière de Tarawih à l'étranger



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, dimanche dans un communiqué, que la sélection définitive des candidats retenus lors de la présélection pour l'accomplissement de la prière de Tarawih 1446H/2025 à l'étranger, se déroulera mardi.

"Les candidats retenus lors de la présélection pour l'accomplissement de la prière de Tarawih 1446H/2025 à l'étranger, sont invités à se présenter, les 26, 27 et 28 novembre courant à l'Ecole nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des Wakfs (Dar El-Imam - Alger), à partir de 7h00 pour passer la sélection définitive", a précisé le communiqué.

PARTIS

Le Front El Moustakbal appelle à la mobilisation nationale pour relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée

Le président du Front El Moustakbal, Fatch Bouthig, a appelé, samedi à Alger, à la mobilisation nationale pour relever les multiples défis auxquels l'Algérie est confrontée.

"Il est impératif aujourd'hui de prendre conscience des défis auxquels l'Algérie est confrontée, notamment face à l'acharnement croissant et incessant de plusieurs parties contre tout ce qui est algérien", a estimé M. Bouthig qui animait une rencontre du parti. Lors de cette rencontre, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, M. Bouthig a rappelé que le parti "s'est toujours employé à rapprocher les vues en mettant de côté les questions susceptibles de causer des désaccords et des divisions", soulignant que la commémoration de l'anniversaire du 1er Novembre "participe de ce principe même, qui est profondément ancré chez les militants du Front El-Moustakbal".

Revenant sur la dernière élection présidentielle, M. Bouthig a salué les efforts des militants du parti qui ont répondu à l'appel du devoir national, rappelant "le soutien constant du Front El Moustakbal au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a proposé aux Algériens un programme complet exaltant la mémoire et tendant vers la réalisation d'une transformation économique globale".

M. Bouthig a également évoqué les attaques émanant des "porte-voix de la douloureuse histoire de la France", représentés, a-t-il dit, par des écrivains qui tentent, au nom de la littérature, de porter atteinte à l'histoire et au présent de l'Algérie, appelant à "une forte mobilisation nationale pour contrer ces tentatives". Concernant les prochaines échéances électorales, il a fait savoir que le parti organisera des assises nationales qui contribueront à la mobilisation politique en prévision de ces échéances.

APS

EDUCATION

Examens de fin d'année session 2024 : début des inscriptions demain mardi

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025) débuteront mardi à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00), a indiqué, dimanche, le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

Le ministère informe l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés et leurs parents, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session 2025) débuteront mardi 26 novembre 2024 à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00)", précise la même source.

L'opération consiste "à remplir le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) sans soumettre aucun dossier papier.

Les inscriptions s'effectueront comme suit : Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires "via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux "chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens".

Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue "en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat, ajoute la même source.

Le ministère recommande "la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce comme suit : Concernant les candidats scolarisés, "un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève."

Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents <https://awyla.education.gov.dz> ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif." Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Le ministère a expliqué que les droits d'inscription "seront réglés uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique "Edahabia" d'Algérie Poste, en utilisant le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites suivants : Pour les candidats scolarisés: via le lien <https://epay.education.gov.dz>, Pour les candidats libres: via les deux sites de l'ONEC : <https://bem.onec.dz> ou <https://bac.onec.dz>, selon le cas, a conclu le communiqué.

UNIVERSITÉ

Journée d'étude à Alger sur l'entrepreneuriat en milieu universitaire

L'Université de la formation continue (UFC) "Didouche Mourad" a organisé une journée d'étude sur l'entrepreneuriat en milieu universitaire à l'occasion de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat (SME), du 18 au 24 novembre.

A l'occasion de cette rencontre, organisée samedi à Alger sous le thème "L'entrepreneuriat pour tous", le président de la Commission nationale de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir, a souligné que le secteur œuvrait à "encourager l'entrepreneuriat et l'innovation en milieu universitaire", une démarche concrétisée par "de nombreuses mesures, législations et instructions", précisant que l'objectif de la célébration de la SME était d'"ancrer cette culture chez les étudiants, les jeunes, les professeurs et les chercheurs, mais aussi de créer une génération d'entrepreneurs". M. Mir a ajouté que ces efforts visaient à donner naissance à "une génération de start-

TRAVAUX PUBLICS
Signature de cinq mémorandums d'entente entre des entreprises et des organismes publics

Cinq mémorandums d'entente ont été signés, dimanche à Alger, entre des entreprises, des laboratoires et des organismes publics dans les domaines de la formation, de la construction et des travaux publics.



part. Dans une allocution lue en son nom par le SG du ministère, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a salué la coopération entre les institu-

tions relevant de son département ministériel et les institutions relevant des secteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, de l'Industrie et de l'Habitat.

Ouverture prochaine de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (Rekhroukh)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé, dimanche, l'ouverture dans les prochains jours de l'Ecole supérieure de management des travaux publics (ESMTP) à Sidi Abdallah (Ouest d'Alger).

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Ali Bouarbah, lors de la cérémonie d'ouverture de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP) au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), M. Rekhroukh a souligné que le secteur "prépare le lancement des activités de ses nouvelles structures de formation dans les tout prochains jours, à l'instar de l'ESMTP à Sidi Abdallah (Alger)".

Le ministre a affirmé que l'ESMTP "est la première structure du genre au niveau national", précisant qu'elle permettra de renforcer la formation continue en matière de gestion et de pilotage de grands projets dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base.

Elle assurera également la formation des formateurs, la mise à niveau des cadres et la promotion des compétences demandées dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, a-t-il ajouté.

Concernant le salon des travaux publics, le ministre a souligné que cette 20e édition organisée du 24 au 27 novembre, constitue "une étape importante" pour s'enquérir du taux de réalisations des différentes opérations et programmes d'investissement en cours d'exécution en matière de développement des infrastructures de base dans le pays, notamment en ce qui concerne les autoroutes, les ports, les aéroports et les voies ferroviaires.

Après avoir rappelé les projets d'infrastructures réalisés et en cours de réalisation, M. Rekhroukh a affirmé que son département

ministériel "est engagé à parachever les projets en cours et à lancer plusieurs autres projets importants dans le but de contribuer au développement de l'économie nationale." Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec "Algérie Expo", filiale du groupe de la Société nationale des Foires et des Expositions (SAFEX), cette édition accueillera 232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal.

Cette édition connaît également la participation d'instituts spécialisés dans les travaux publics et en matière civile, de start-up, de banques et d'institutions financières.

Le Salon vise à renforcer l'outil national de réalisation et d'étude, les capacités d'exportation, le développement des techniques et des outils de contrôle de la qualité, ainsi que la promotion de l'innovation et de la recherche appliquée dans le domaine des travaux publics.

En outre, le ministère des Travaux publics vise, à travers ce salon, à accompagner les porteurs de projets et les startups, à travers la promotion de nouvelles technologies de contrôle et de réalisation pour différentes infrastructures de base, notamment les voies ferrées, et la promotion de l'innovation dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base.

Dans le cadre de cet événement, des interventions sur les acquis réalisés dans le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, y compris les voies ferrées, sont au programme, outre l'organisation de journées d'étude sur les solutions innovantes pour la durabilité des infrastructures et les transitions intelligentes qui ont accompagné les domaines du secteur, encadrées par des experts, des professeurs et des chercheurs.

La Directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) à l'UFC, Daouia Bengassi, a indiqué que cette rencontre visait à "expliquer le concept d'entrepreneuriat, à présenter une méthodologie de travail pour la création d'un projet entrepreneurial réussi ou bien un mémoire de fin d'étude sur un Start-Up, et à informer les étudiants sur les différents organismes acteurs dans le domaine, à l'instar des incubateurs d'entreprises et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDAA).

La rencontre a vu la présentation de plusieurs communications sur la réalité de l'entrepreneuriat en milieu universitaire, l'importance des centres de développement de l'entrepreneuriat dans les établissements universitaires, les types de propriétés intellectuelles et les mécanismes de demande de protection sur la plateforme de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

APS

TIZI - OUZOU**La station de dessalement alimentera 15 communes**

Les infrastructures hydrauliques en réalisation font l'objet, ces derniers jours, d'une attention particulière des responsables de l'administration et des élus dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Samy Amrane

Le site à station de dessalement d'eau de mer de Timililene, dans la commune d'Iflissen, daïra Tiggirt, est l'un des projets importants de la région puisqu'il va alimenter tout le versant nord de la wilaya, à savoir les villages de 15 communes où le problème d'eau se pose continuellement à même de pousser les citoyens à recourir souvent à l'achat des citermes tractable pour éteindre leur soif.

Le chantier de cette installation va démarrer début décembre après la mise en place de la base de vis de l'entreprise COSIDER qui est chargée de la réalisation de cette station, dont le délai de livraison est fixé à 16 mois.

Il faut dire que la réception de cette installation va soulager toutes les popula-



tions des daïras de Tiggirt, d'Azeffoun et d'Azazga et de Oueguenoune où le problème d'AEP n'est pas encore réglé même avec le barrage de Taksebt qui est sauvent, ces dernières années, à un niveau critique en raison de l'envasement et le manque de pluie.

Les citoyens d'Iflissen accueillent ce projet avec beaucoup de satisfaction car il s'agit d'un moyen qui leur

permettra de mettre fin aux pénuries incessantes d'eau potable. Il faut souligner, en outre, que les robinets sont toujours à sec dans ces localités maritimes de la wilaya de Tizi Ouzou.

La station de dessalement d'eau de mer, mise en service, il y a plus de quinze ans, à la plage Tassalast, à quelques encabures seulement à l'ouest du chef-lieu de daïra, est toujours en panne.

Elle a été réparée plusieurs fois mais sans résultat, ses équipements sont défectueux. Le problème a été maintes fois soulevé lors des sessions de l'APW mais, jusqu'à présent, elle n'est pas remise en fonction.

Les citoyens de la région souhaitent que celle d'Iflissen ne connaisse pas le même sort. Le wali, Abou Bakr Seddik Boucetta et le président de l'APW, Mohamed Kaléche, qui ont effectué, jeudi, des visites sur le site ont exprimé leur satisfaction de voir ce projet prendre forme. Il faut préciser que la commande des équipements sera faite une fois l'étude terminée car, elle se fera en fonction des spécificités du terrain.

Les machines seront importées, ont déclaré les responsables du secteur de la wilaya de Tizi Ouzou.

EL-MENIAÂ**Nouveaux projets de développement retenus pour la commune de Hassi-Lafhal (wilaya)**

Plusieurs nouveaux projets de développement, tous secteurs confondus, ont été retenus pour la commune de Hassi-Lafhal, dans la wilaya d'El-Meniaâ, susceptibles d'impulser le développement local dans cette collectivité, ont rapporté mardi les services de la wilaya.

Ces projets, qui ont été lancés par les autorités de la wilaya dans cette commune située à 155 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya, dans le cadre des festivités marquant le 70ème anniversaire de la glorieuse révolution de libé-

ration nationale, s'inscrivent au titre du programme de développement de la wilaya visant l'amélioration du cadre de vie de la population, selon la même source. Il s'agit entre autres de la pose de la première pierre de deux projets dans le secteur de l'éducation, à savoir une école primaire et une autre de l'enseignement moyen (CEM) avec une cantine d'une capacité de 200 repas/jour.

La même collectivité a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une salle omnisports, en sus de la réalisation d'un forage d'alimentation en eau

potable, a-t-on ajouté. Au cours de cette visite de terrain, le wali d'El Meniaâ, Mokhtar Benmalek, a inspecté également le projet de réalisation d'un bureau de poste, ainsi que le chantier de construction de classes d'extensions, et les travaux d'extension d'une cantine scolaire au niveau l'école primaire, Chahid Djabribit Ali.

Lors de l'inspection de ces projets de développement, le wali a souligné la nécessité de respecter les normes requises, et les délais fixés dans le cahier des charges.

SKIKDA**4 centres pour développer l'entrepreneuriat dans le secteur de la formation**

Quatre centres de développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont été créés dimanche à Skikda en vertu de conventions signées entre les quatre Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

"Ces quatre centres se-

ront un espace de rencontres entre les jeunes diplômés de la formation professionnelle, les opérateurs économiques et les divers dispositifs de soutien à l'emploi", a affirmé à l'APS le Directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Lott Nadjib, en marge d'une journée d'étude intitulée "Les jeunes entrepreneurs et le défi de l'Algérie victorieuse" tenue à l'INSFP des métiers de l'agriculture de

la ville de Skikda. Selon le même responsable, l'objectif de la création de ces centres est d'encourager les stagiaires à concrétiser leurs idées et ambitions en matière d'innovation.

NESDA œuvrera dans ce cadre, selon ses responsables, à soutenir et accompagner toute activité de promotion de la pensée entrepreneuriale, à contribuer à l'élaboration des plans d'action annuels de ces centres et à sélection-

ner les projets à valeur ajoutée pour l'économie nationale pour en financer les porteurs de projets et les assister.

L'Agence œuvrera aussi, ont-il ajouté, à former les formateurs du secteur de la formation professionnelle qui encadreront les sessions de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et à participer à l'actualisation des programmes de formation dans ce domaine.

KHENCHELA**Mise en service "imminente" de la voie de contournement sud de la ville**

La voie de contournement "sud" de la ville de Khenchela, longue de 20 km, sera mise en service "très prochainement", a affirmé, dimanche, le directeur de wilaya des travaux publics (DTP), Abdeldjouad Zahana.

Le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de cet évitemment, inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, "atteint les 99 %, ce qui permettra l'ouverture de la route "dans les tout prochains jours".

M. Zahana a ajouté que 15 km de cette route, partiellement mise en ser-

vice, comprennent 5 km de la première partie du projet (entre le monument historique d'Aïn Silène, dans la commune d'El Hamma et la zone de Frankel) et 10 km relevant de la seconde partie du projet (depuis la zone de Frankel jusqu'au rond-point situé à la sortie d'Ennsigha, au sud).

Le DTP a également souligné que la construction d'un ouvrage d'art près de Hammam Essalihine (commune d'El Hamma) et le revêtement des 5 km restants du projet "sont en voie d'achèvement", ajoutant que la mise en service de cette route de contournement permettra de faire la jonction entre les routes nationales (RN) 80 et 88 et la RN 32, de développer la région sud de la wi-

laya "forte de nombreux investissements dans l'agriculture et la production d'électricité", et de faciliter la circulation vers le sud, outre le désempêchement du centre-ville de Khenchela".

Le même responsable a ajouté que l'investissement public consenti pour ce projet, lancé il y a deux ans, a dépassé les 2 milliards de dinars.

Il a également rappelé que la wilaya de Khenchela a bénéficié de 11 opérations dépendant du secteur des travaux publics dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont 7 ont été mises en service, tandis que 4 autres sont en voie d'achèvement avec un taux d'avancement de 95 %.

JIJEL**Réouverture aux poids lourds de la partie effondrée de la RN-43**

La partie effondrée, au niveau de la commune de Ziama Mansouria (Jijel), de la RN-43 reliant les deux vilayats de Jijel et Bejaia a été rouverte dimanche à la circulation des véhicules poids lourds au terme des travaux de sa réhabilitation.

"À compter de ce jour, les véhicules poids lourds peuvent emprunter ce tronçon en toute aisance", a indiqué dans une déclaration à la presse, le directeur local des travaux publics, Slimane Khelafa.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour accélérer les travaux de réhabilitation de ce tronçon dont une partie de 100 mètres avait connu un effondrement survenu au lieu-dit Boulekh-masse dans la commune de Ziama Mansouria en avril 2024, a ajouté le même responsable en indiquant que cet axe avait été rouvert "dans un délai record", soit en juillet passé, à la circulation des véhicules légers et est rouvert aujourd'hui au trafic des poids lourds. Le même responsable a ajouté que seuls certains travaux simples restent à mener dans ce chantier et n'affecteront aucunement la circulation, invitant les conducteurs à respecter les règles de bonne conduite pour ne pas perturber le trafic.

EL-OUED**Attribution de 240 logements publics locatifs en 2024 (OPGI)**

Pas moins de 240 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya d'El-Oued, durant l'année 2024, a-t-on appris dimanche auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Le chef-lieu de wilaya se taille la part du lion de ce quota avec 100 logements, alors que les 140 unités restantes sont réparties entre les communes de Bayadha, Robbah, Guemar, Reguiba, Debila, Magrane et Taleb Larbi, à raison de 20 unités chacune, a détaillé le directeur local de l'OPGI, Mohamed Cherfi Aichaoui.

Il a également fait savoir qu'un programme de 1.300 unités de la même formule est en cours de réalisation dans 14 communes sur les 22 communes que compte la wilaya, à leur tête El-Oued avec 340 unités, soit 26 % de ce programme d'habitat, qui tient compte des critères concernant la densité de la population et le cachet architectural local (urbain ou rural). L'OPGI a mobilisé tous les moyens pour assurer le suivi des travaux de réalisation des logements devant être réceptionnés au deuxième semestre de 2025, a assuré le responsable. Des instructions ont été données aux bureaux d'études et entreprises réalisatrices en vue de respecter les délais contractuels et les normes en vigueur, a-t-il noté.

TOUGGOURT**Plus d'un milliard de dinars pour l'amélioration de l'alimentation en électricité**

Une enveloppe de 1,21 milliard de DA a été louée pour l'amélioration de l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya de Touggourt, durant l'année prochaine, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce programme consiste notamment en la mise en service d'une quinzaine de transformateurs électriques, la réhabilitation de 27 autres, la réalisation de trois départs électriques de moyenne tension (30 kilovolts), 22 départs de basse tension, en plus de l'installation de cinq interrupteurs aériens et la rénovation d'autres équipements similaires, et ce afin de répondre à la demande croissante et éviter les coupures de courant, a-t-on souligné. Il s'agit également de la réhabilitation de l'ancienne centrale électrique située au chef-lieu de la wilaya, ainsi que la rénovation de 28 km de lignes électriques, a ajouté la même source. Les services de la direction de distribution ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour assurer le respect des délais d'exécution de ce programme visant l'amélioration de l'alimentation en cette énergie vitale.

APS

COMMERCE**Le café disponible en quantités suffisantes au prix plafonné (Ministère)**

Un responsable au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a affirmé, jeudi, que le café était disponible en quantités suffisantes et au prix plafonné pour répondre aux besoins des citoyens, soulignant que plus de 3000 tonnes de café vert ont été importées depuis le début du mois courant.

Dans une déclaration à l'APS, le conseiller chargé de la communication au ministère, Amine Amara, a précisé que "du 1er au 20 novembre, 3.037 tonnes de café vert ont été importées par 19 opérateurs économiques", affirmant que l'approvisionnement du marché en ce produit de large consommation au prix plafonné (250DA le paquet de 250g), "fait l'objet d'un contrôle régulier par les agents de contrôle commercial à travers les wilayas du pays".

En sus des 64 opérateurs actifs dans l'importation et/ou la transformation du café, le marché national a vu l'entrée, ce mois-ci, de deux nouveaux opérateurs spécialisés dans la torréfaction et la commercialisation du café, portant ainsi le nombre des marques disponibles sur le marché de 59 à 61, selon M. Amara.

A ce jour, deux dossiers d'opérateurs économiques ont été traités au niveau d'une commission mixte (commerce-finances-douanes-trésor public) relevant du ministère du Commerce intégral et du Régulation du marché local.

Ces opérateurs ont été indemnisés dans un "délai record" pour le différentiel entre le prix d'achat référentiel du café et le prix réglementé.

Par ailleurs, les directions de commerce ont reçu des demandes d'indemnisation de la part de 8 opérateurs, selon le même responsable.

Le processus d'introduction progressive du café au prix plafonné au niveau des marchés de gros a débuté au cours de la première semaine d'octobre, avant d'être étendu aux marchés de détail.

Les prix du café vert ou torréfié ou moulu ont été plafonnés en vertu d'un décret exécutif signé, le 20 août dernier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail.

En vertu de ce nouveau décret, les prix plafonds du café, toutes taxes comprises, à la consommation, ont été fixés à 1250 DA le kilogramme 312,5 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu "arabica" et à 1000 DA le kilogramme (250 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu "robusta".

Le décret exécutif stipule également que tout opérateur ayant acheté le café vert à des prix dépassant le prix d'achat de référence, est tenu de soumettre à l'appréciation du comité de compensation, les pièces justificatives y afférentes, les modalités de compensation ayant été fixées en vertu d'un arrêté interministériel commun au ministère du Commerce et le ministère des Finances, publié le 25 août dernier.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, avait réitéré, début novembre depuis la wilaya de Constantine, l'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité des produits de grande consommation, et à réguler leurs prix, notamment le café, "en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs qui ont dérégulé le marché du café, lesquels ont été "identifiés", affirmant que l'Etat sera "intransigeant" et que la loi sera "appliquée dans toute sa rigueur".

Lors de la réunion du Conseil des ministres du 20 octobre dernier, le président de la République avait enjoint au gouvernement de procéder à "une révision radicale" de la réglementation régissant la commercialisation du produit national au citoyen, à travers l'élaboration d'une loi consacrant un système de plafonnement des prix, via des décrets, lorsqu'il s'agit de prix déraisonnables des produits de saison.

Le président de la République avait également ordonné de faire preuve d'une extrême vigilance, d'intensifier et de porter, au plus haut point, le contrôle, en plaçant les produits agro-alimentaires et les médicaments au cœur des priorités.

Dans le même contexte, le président de la République avait ordonné de ne pas interdire les opérations d'importation des matières premières utilisées dans la chaîne de production et les industries vitales.

Le reste des opérations d'importation est soumis à une autorisation préalable.

LOI DE FINANCES 2025**Promouvoir l'économie nationale et améliorer le cadre de vie du citoyen**

La loi de finances pour l'année 2025, signée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à booster l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, la loi autorise le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.

S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le texte prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas du Sud.

Et dans l'objectif d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation, un abattement correspondant à 30% du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de DA, est prévu dans la loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable.

En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création



d'activités industrielles. La loi proroge les exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label.

Dans le volet de la numérisation, la loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027.

Par ailleurs, la loi de finances 2025 propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissements).

Par ailleurs, elle autorise le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 logements au titre de l'année 2025. Elle prévoit également un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 3" qui ont payé 38% du prix du logement et désirant solder leur logement par anticipation et avant terme échu.

Cet abattement sera calculé sur la base du reste du montant à payer des loyers par le bénéficiaire, en un seul paiement.

En vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la loi autorise les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et "des services", notamment dans le domaine de la santé et les voyages.

Et pour soutenir davantage le pouvoir d'achat des citoyens, la loi de finances a prévu un certain nombre de mesures et d'exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge

de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Il est également mentionné, la prorogation de l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dinde produites localement.

En outre, la loi proroge jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovin et ovin viv, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide.

Sur un autre volet, le texte consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts.

INVESTISSEMENT**Oran: l'environnement économique en Algérie offre d'importantes opportunités aux jeunes investisseurs (participants)**

Les participants à une journée d'étude sur les mécanismes de financement des startups, organisée, dimanche, par la Faculté des sciences sociales de l'Université Oran-2 "Mohamed Benahmed", ont affirmé que l'environnement économique en Algérie offre d'importantes opportunités aux jeunes souhaitant investir.

Le professeur Sami Zaoui de l'Université Oran 2 a souligné que l'environnement économique algérien, ainsi que la capacité de l'économie nationale à capter les projets d'investissement, associés à une forte demande locale pour divers biens et services, offrent de grandes opportunités aux jeunes dans divers secteurs d'activité.

Il a indiqué que l'Etat a créé d'importantes opportunités pour les investisseurs, notamment les jeunes, en exigeant des taux significatifs d'intégration nationale dans les projets proposés par les investisseurs étrangers, ouvrant ainsi la voie à des investissements nationaux, notamment dans les

services et les projets innovants portés par les startups.

Pour sa part, docteur Warda Badache, membre du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université Oran-2, a souligné que "les étudiants et les diplômés ont une grande opportunité de développer leurs propres projets et de tirer parti des potentialités offertes par l'économie nationale". "L'Algérie a mis en place plusieurs mécanismes pour encourager les projets innovants portés par des jeunes, soit à travers des moyens traditionnels comme les banques et les établissements financiers, ou via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et le Fonds spécial pour le soutien aux startups (Algerian Startups Fund), supervisé par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises.

Des Organismes que l'Université œuvre à rapprocher des étudiants à travers des rencontres directes, des conférences d'information et de sensibilisation", a-t-elle déclaré.

Docteur Nacer Zouaoui, enseignant à la même faculté, a, quant à lui, mis en relief les opportunités offertes par le financement islamique en Algérie pour les startups et les petites et moyennes entreprises (PME), soutenant qu'il (le financement islamique) contribue à fournir un financement et un accompagnement de ces projets pour assurer leur réussite et leur rentabilité et garantir ainsi les fonds des déposants investis dans ces projets.

Docteur Akila Alim de l'Université Oran 1 a, pour sa part, évoqué "un mécanisme de financement important adopté par l'économie algérienne dans le cadre de sa dynamique, représenté par le financement participatif", relevant que ce mécanisme "permet de collecter des fonds directement auprès du public via la plateforme algérienne d'investissement participatif lancée en décembre 2023.

JAPON**Reprise des exportations en octobre malgré une demande mondiale en berne**

Les exportations japonaises ont rebondi plus qu'attendu en octobre selon des données officielles publiées mercredi, faisant miroiter une possible contribution positive du commerce extérieur au PIB de la quatrième économie mondiale au dernier trimestre.

Les exportations japonaises ont progressé en octobre de 3,1%, alors que le consensus d'économistes sondés par l'agence Bloomberg attendait une petite croissance de 1%, après un recul le mois précédent, le premier en près d'un an.

Elles ont été particulièrement dynamiques dans le secteur des équipements de fabrication des semi-conducteurs (+42,6%), notamment vers la Chine, à destination de laquelle les expéditions tous secteurs confondus ont augmenté de 1,5% sur un an.

Elles ont en revanche chuté de 6,2% en direction des Etats-Unis et de 7,2% vers l'Europe occidentale.

"Les exportations continuent de peiner face à la faible



blessure de la demande mondiale, l'intensification de la concurrence étrangère et les difficultés de la production automobile nationale", a estimé Stefan Angrick dans une note de Moody's Analytics.

"Parallèlement, les prix à

MONNAIE**Le dollar en hausse face à l'euro**

Le billet vert prolonge mercredi son ascension dans la perspective d'un rebond de l'inflation américaine.

Dans l'après-midi, la monnaie américaine se rapproche de son plus haut depuis plus d'un an face à l'euro, à qui il prend 0,71% à 1,0520 dollar, et progresse de 0,33% face à la livre, à 1,2639 dollar.

La devise américaine progresse davantage face à l'euro, alors que la Banque centrale européenne (BCE) a

averti mercredi que les vulnérabilités sur certaines dettes souveraines "se creusent", un défi majeur dans un contexte de croissance ralentie et d'incertitude politique élevée.

Au Royaume-Uni, l'inflation britannique est repartie à la hausse en octobre, à 2,3% sur un an, après avoir atteint un plus bas depuis trois ans en septembre (+1,7%), un sursaut qui s'explique par la hausse des prix de l'énergie.

L'indicateur s'affiche au-dessus des

légèrement progressé de 0,4% le mois dernier, résultant en un déficit commercial de 461,2 milliards de yens (2,8 milliards d'euros).

Les chiffres "permettent d'espérer une reprise de la demande extérieure au cours du trimestre octobre-décembre", a commenté Hiroshi Miyazaki de l'institut de recherches Itouchi, cité par l'agence Bloomberg.

Mais "même si les exportations finiront par se redresser, aidées par la faiblesse du yen, l'incertitude politique mondiale limite les perspectives à moyen terme", a cependant tempéré M. Angrick, citant les possibles tensions commerciales sino-américaines avec le retour à la Maison Blanche de Donald Trump.

l'importation restent supérieurs aux niveaux d'avant-pandémie, ce qui maintient la valeur des importations à un niveau élevé", a-t-il ajouté.

Selon le ministère japonais des Finances, les importations japonaises ont

attentes des économistes et de l'objectif de 2% de la Banque d'Angleterre (BoE).

L'inflation sous-jacente, qui exclut les produits les plus volatils comme l'énergie et l'alimentation, a également progressé en octobre, alimentée par le secteur des services.

Cette publication a légèrement diminué la probabilité d'une baisse de taux lors de la prochaine réunion de la BoE, le 19 décembre, une pause étant déjà largement anticipée.

Le yen se replie face au dollar

Le yen se replie lundi après une prise de parole très attendue du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), qui s'est absente de fournir davantage d'indices sur le calendrier d'une éventuelle prochaine hausse de taux.

Ce matin, la devise nippone relâche 0,31% au billet vert, à 154,79 yens pour un dollar, et restitue 0,54% à la monnaie européenne, à 163,52 yens pour un euro.

La monnaie japonaise, en recul depuis plusieurs mois, avait récupéré une partie de ses pertes vendredi dans l'anti-

cipation de ce discours, le dernier du gouverneur de la Banque du Japon programmé avant sa réunion des 18 et 19 décembre. Mais le yen reflue de nouveau lundi, "en l'absence de signal clair selon lequel les taux d'intérêt augmenteraient le mois prochain", indiquent des analystes.

Cependant, "l'enthousiasme pour le dollar s'essouffle maintenant que les investisseurs commencent à scruter à quoi ressemblera en réalité une présidence Trump", soulignent les analystes.

ETATS-UNIS**Gare aux baisses de taux trop rapide, alerte une responsable de la Fed**

Une baisse trop rapide de ses taux directeurs par la Réserve fédérale (Fed) pourrait présenter le risque de "stimuler la demande sans nécessité et potentiellement relancer les pressions inflationnistes", a alerté mercredi lors d'un discours une responsable de la Fed.

"Nous avons observé des progrès considérables dans la lutte contre l'inflation depuis le début de l'année 2023 mais ces progrès semblent ralentir ces derniers mois", a souligné Michelle Bowman, membre du bureau des gouverneurs de la Fed, lors d'un discours prononcé en Floride.

Selon Mme Bowman, il existe "plus de risques du côté de la stabilité des prix, en particulier dans la mesure où le marché de l'emploi reste proche du plein emploi, même s'il est possible que nous finissions par



observer une détérioration des conditions d'emploi". Les responsables de la banque centrale américaine, à commencer par son président Jerome Powell, ont insisté à de nombreuses reprises sur la nécessité de s'appuyer sur les données disponibles pour déterminer de l'évolution de la politique monétaire de la Fed.

Or ces données souli-

gnent "l'incertitude existante, alors que de nombreuses variables peuvent faire évoluer les conditions économiques à l'avenir, cela doit nous inciter à faire preuve de prudence".

Mme Bowman estime par ailleurs que le taux neutre, c'est-à-dire le taux réel une fois pris en compte le niveau de l'inflation, pourrait être "bien plus élevé qu'il ne

l'était avant la pandémie". "Nous sommes sans doute plus proches du taux neutre que nous ne le pensons actuellement", a ajouté Mme Bowman, insistant sur la nécessité d'"agir avec prudence".

Après avoir longtemps patienté, la Fed est entré dans un cycle de baisse de ses taux, qui ont été ramenés lors de la dernière réunion, au lendemain des élections présidentielles aux Etats-Unis, à une fourchette comprise entre 4,50% et 4,75%.

Si les marchés restent partagés sur la possibilité d'une nouvelle baisse des taux lors de la dernière réunion de l'année, prévue les 17 et 18 décembre, ils estiment qu'à terme les taux pourraient descendre entre 4,00 et 4,25% au cours de la première moitié de l'année 2025, selon l'outil de veille de CME, FedWatch.

MARCHÉS BOURSIERS
La Bourse de Paris atone, freinée par des tensions géopolitiques

La Bourse de Paris a avancé de 0,21% jeudi, à l'issue d'une séance hésitante. L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a grappillé 14,87 points à 7.213,32 points. La veille, il s'était replié de 0,43%, touchant alors un plus bas depuis le 7 juillet.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat allemands à 10 ans, considéré comme une valeur refuge en Europe, s'établissait à 2,31%, contre 2,35% la veille en clôture et creusait de l'écart ("spread") avec son équivalent français, stable quant à lui, à 3,10%.

Wall Street finit en hausse, soulagée par les résultats de Nvidia

La Bourse de New York a fini en hausse jeudi, rassurée par les résultats du géant des semi-conducteurs Nvidia et toujours confiante dans la trajectoire de l'économie américaine.

Le Dow Jones a pris 1,06%, l'indice Nasdaq a fini proche de l'équilibre (+0,03%) et l'indice élargi S&P 500 a gagné 0,53%.

ALLEMAGNE
La croissance du troisième trimestre revue en baisse

L'économie allemande a moins progressé qu'initiallement estimé au troisième trimestre, selon des chiffres provisoires.

Le Produit intérieur brut (PIB) de la première économie européenne a progressé de 0,1% entre juillet et septembre, par rapport au trimestre précédent, soit une révision en baisse de 0,1 point par rapport à la première estimation de l'institut Destatis. L'Allemagne, engluée dans une crise de son modèle industriel, échappe grâce à cette hausse à une récession technique, alors que le PIB du deuxième trimestre s'était contracté de 0,3%. Les chiffres de vendredi ne sont cependant pas "le signe d'un rebond", plutôt la "confirmation que l'économie allemande est enlisée dans la stagnation", estime l'analyste Carsten Brzeski. Elle a évité une récession estivale, "mais une récession hivernale se profile à l'horizon", ajoute-t-il.

"La performance économique de l'Allemagne fait au mieux du surplace, tout au plus peut-on se réjouir que la consommation privée évolue enfin un peu mieux", souligne, de son côté, l'expert Jens-Oliver Niklasch. Selon l'institut Destatis, les dépenses de consommation globales ont soutenu la croissance entre juillet et septembre, avec une augmentation de 0,3% par rapport au trimestre précédent.

Dans la consommation privée, les ménages ont notamment acheté d'avantage de "produits alimentaires et de boissons" selon le communiqué. Sur un an, la consommation globale augmente de 0,8%, dont une hausse sensible de la consommation publique (+2,5%) à cause de "l'augmentation des prestations sociales des communes et des assurances sociales". En revanche, les exportations de biens et de service, traditionnellement pilier de la croissance, ont enregistré un net recul de 1,9% par rapport au deuxième trimestre, et de 0,3% sur un an.

Par rapport à l'année précédente, le PIB du 3e trimestre 2024, en données corrigées des variations de calendrier et de prix, chute de 0,3%, la faute à "un jour ouvrable de plus" cette année par rapport à 2023, selon le communiqué.

APS

TOURISME

Tizi-Ouzou : Les enjeux et perspectives du tourisme nocturne urbain soulignés

Des participants à une journée d'étude sur la touristification nocturne des villes, organisée dimanche à Tizi-Ouzou par un opérateur en lumière et mobilier urbain en collaboration avec l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO), ont relevé les enjeux et les perspectives du tourisme nocturne à la lumière des mutations que connaissent les villes du pays.

Ils ont, ainsi, mis l'accent, lors de cette journée autour de la thématique "Qualité de vie et compétitivité des villes -Touristification nocturne", sur l'impérative adaptation des villes pour accueillir les flux des nouveaux venus et leur offrir des conditions à même de répondre à leurs besoins en constante évolution, dont, entre autre, le tourisme nocturne.

Halima Faidi, architecte urbaniste a souligné, lors de son intervention, l'importance de "restituer la place de la ville dans la vie de l'Homme".

"Il est nécessaire de comprendre, d'abord, ce que c'est la ville, qui n'est pas qu'une urbanisation mais un réceptacle de la société et donc un espace d'interaction", a-t-il dit.

L'architecte a estimé qu'il était "essentiel de repenser ce que nous bâtissons comme environnement pour y vivre en fonction des nouvelles influences et de l'évolution des besoins des populations vivant dans ces espaces, y compris l'activité nocturne".

L'universitaire Mouloud Arkoub a relevé, pour sa part, le manque d'espaces aménagés et éclairés dans les villes capables de constituer des lieux de loisirs aux populations urbaines.

Il a, à cet effet, plaidé pour l'application de la réglementation, notamment la loi 07/06 de 2007 qui prévoit l'aménagement de 5 m² d'espace vert pour chaque habitant.

De leur côté, les responsables de l'opérateur organisateur, a considéré que le développement de la ville est aussi synonyme du développement de son aménagement et de son design urbain pour faire émerger des synergies capables d'améliorer le cadre de vie.

"La lumière constitue un élément à intégrer dans les conceptions d'ambiances nocturnes pour mieux vivre la ville", dira à ce propos, Hanifi Belaroui, co-gérant au sein du groupe, ajoutant qu'elle constitue, également, "un facteur de rassemblement social et de croissance économique".

Une exposition sur les innovations en matière d'éclairage public et de mobilier urbain qui s'étale jusqu'au 28 de ce mois de novembre est, également, organisée dans le hall de l'hôtel Belloua, en marge de cette journée d'étude.

SOLIDARITÉ

Médéa : 12 millions de DA pour des actions de solidarité (Direction)

Une enveloppe financière d'un montant de douze (12) millions de dinars est consacrée à l'acquisition de divers produits au profit de familles à faible revenu et de personnes aux besoins spécifiques issues de la wilaya de Médéa dans le cadre de la prise en charge de cette catégorie de la société, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Les procédures d'acquisition de ces produits sont "en cours" et devraient permettre de répondre aux attentes des familles et des personnes vulnérables recensées à travers les communes, notamment celles qui résident dans les zones enclavées, a fait savoir le directeur local de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehailia.

Ainsi, il est prévu l'acquisition de produits sans gluten pour les personnes atteintes de la maladie de Coeliaque (intolérance héréditaire au gluten, une protéine présente dans les céréales), de denrées alimentaires de base et de literie qui seront distribués à cette catégorie lors des prochaines opérations de solidarité, a-t-il ajouté.

Une partie des fonds alloués à cette opération serviront également à l'acquisition de motocycles pour des personnes à mobilité réduite pour leur offrir le moyen d'être autonomes, a signalé le même responsable.

Un lot d'appareils et d'accessoires a été acquis et remis au cours de cette année à des personnes aux besoins spécifiques, comprenant des motocycles, des chaises roulantes et divers accessoires pour malentendants et non-voyants. Une dotatoin financière de seize (16) millions de DA a été consacrée à cette opération qui a touché des dizaines de personnes aux besoins spécifiques, a souligné M.Rehailia.

TRAVAUX PUBLICS

Mise en service de deux trémies souterraines à Bir Mourad Raïs

Les deux trémies souterraines adjacentes à la station multimodale de Bir Mourad Raïs, ont été ouvertes, dimanche, à la circulation, après l'achèvement des travaux lancés en juin dernier.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulerbah, et le SG de la wilaya d'Alger, A b d e r r a h m a n e Rahmani, en présence des représentants des autorités locales.

Le projet consiste en l'extension des deux tunnels existants, sur une longueur de plus de 300 mètres, de et vers Bir Mourad Raïs et Blida (RN 1), et allant de Dar el Beida à Blida (RN 1), et en la réhabilitation des routes et accès adjacents, ce qui permet de désengorger le trafic routier au niveau de ce point qui connaît un encombrement important tout au long de l'année.

Selon les explications fournies par les représentants de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGDA), le projet prévoit également des travaux d'aménagement extérieur, et



un passage réservé aux piétons, dont la réalisation touche à sa fin. Dans ce cadre, le SG du ministère a précisé que "ce projet intervient en application des instructions du président de la République, M. A b d e l m a d j i d Tebboune, pour le désengorgement du trafic routier dans les grandes villes, dont la capitale Alger", et s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie du secteur des travaux

publics visant à éradiquer les points noirs, à travers des solutions adéquates, telles que la réalisation de routes et leur jonction aux axes principaux, se félicitant "du rythme accéléré qu'ont connu les travaux de ce projet, qui a été réceptionné avant les délais fixés".

De son côté, le SG de la wilaya d'Alger, a salué les efforts des responsables de ce projet, dont la réalisation a été effectuée à

une cadence accélérée, les travaux des deux trémies ayant été achevés dans l'espace de 4 mois, contrairement aux prévisions (12 mois), et ce grâce au recours au système de travail 3x8.

Il a, à cet égard, indiqué que d'autres travaux d'aménagement au niveau de ce point seront prochainement lancés, dont le projet d'élargissement de l'axe routier au niveau de la cité des sources, en prove-

nance de Dar el Beida, vers Ben Aknoune et Bir Mourad Raïs, pour plus de fluidité. Les usagers de cet axe routier, ont pour leur part, exprimé leur satisfaction quant à l'entrée en service des deux trémies, notamment après la pression enregistrée au niveau de cette zone, avant et pendant les travaux, considérant que le projet contribuera grandement à améliorer la fluidité du trafic routier.

MASCARA

Programme riche et varié pour la célébration du 192^e anniversaire du premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader

Un programme riche et varié a été élaboré à Mascara pour la célébration du 192^e anniversaire de la première allégeance (Moubayâa) à l'Emir Abdelkader (27 novembre 1832), a-t-on appris, dimanche, de la direction de la Culture et des Arts.

Préparé par plusieurs secteurs, ce programme comprend des expositions mettant en lumière le parcours de lutte du fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française, ainsi qu'une exposition d'objets ayant appartenu à cette figure historique, selon la même source.

Le programme, qui s'étend sur cinq jours, comprend également des journées portes ouvertes sur les sites historiques témoignant de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, a-t-on fait savoir, soulignant que les activités prévues auront lieu au siège de la cir-

conscription archéologique du patrimoine culturel protégé de la wilaya.

Par ailleurs, des visites pédagogiques ont été programmées au niveau des sites historiques et archéologiques liés à la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne, tels que Dar El Qiyada, la Mahkama (Tribunal de l'Emir) et la Zmala (la capitale itinérante) dans la commune de Ghriss. Ces visites sont programmées au profit des élèves des établissements scolaires, aux stagiaires des centres de formation, aux étudiants de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, ainsi qu'aux adhérents des établissements culturels et de jeunes, signale-t-on.

Ainsi, des documentaires sur cette figure historique nationale seront projetés dans les établissements éducatifs, culturels, et de jeunesse, ainsi qu'à l'université. Des concours intel-

lectuels et culturels seront aussi organisés pour les enfants inscrits dans les institutions de jeunesse et culturelles.

Le programme prévoit également des soirées poétiques autour de cet événement historique, ainsi que des conférences et des colloques devant être animés par des enseignants universitaires, portant sur la résistance de l'Emir Abdelkader face à l'armée coloniale française.

Des ateliers de formation sur la mosaïque archéologique seront organisés sous la supervision de la branche locale de la circonscription archéologique du patrimoine culturel protégé.

En outre, des activités spécifiques en lien avec le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader se tiendront dans les mosquées et les zaouïas de la wilaya, ainsi que d'autres manifestations diverses.

ÉNERGIE

Djanet: campagne de sensibilisation pour accompagner l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone

Les services de la wilaya de Djanet ont lancé, dimanche, une campagne de sensibilisation pour accompagner l'opération d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers, a-t-on constaté.

Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales, a pour objectif de mettre en exergue l'importance de l'installation de ces détect-

teurs, en tant que moyens de prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, selon les organisateurs. Le chef de l'exécutif local M'hamed Moumen a, à cette occasion, mis en avant la nécessité d'une coordination entre les différents secteurs concernés, notamment à travers l'intensification des actions de sensibilisation aux risques du monoxyde de car-

bone pour un hiver sans accidents d'asphyxie. Pour sa part, le directeur de distribution (Sonelgaz) Mabrouk Kastel, a fait état de l'installation de 3.660 détecteurs de monoxyde de carbone au niveau de 1.830 foyers, à raison de deux détecteurs chacun, signalant que l'opération cible pas moins de 8.000 clients dans la wilaya. La campagne comprend plusieurs activités,

dont des émissions radiophoniques et des actions de sensibilisation dans les établissements éducatifs, de formation professionnelle et les mosquées.

Des sorties de terrain pour sensibiliser les commerçants sur la qualité et les normes de sécurité des appareils de chauffage sont également au programme de la campagne.

GRANDE BRETAGNE**La tempête Bert fait au moins trois morts et provoque des inondations et des pannes d'électricité**

Au moins trois personnes ont trouvé la mort dimanche à cause des fortes pluies, la fonte des neiges et les vents violents de la tempête Bert qui a fait également des dégâts, de graves inondations et des perturbations dans les transports dans tout le Royaume-Uni, ont rapporté des médias britanniques.

La tempête Bert a déjà coûté la vie à trois hommes dans des accidents de la route liés aux conditions météorologiques. Plus de 200 alertes aux inondations sont toujours en vigueur en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse, tandis que l'agence météorologique britannique, Met Office, a émis des alertes jaunes à la pluie et au vent pour une grande partie du pays, selon les mêmes sources. Samedi matin, dans le Hampshire, au sud-est de l'Angleterre, un homme d'une soixantaine d'années est décédé tragiquement à la suite de la chute d'un arbre sur sa voiture sur l'A34, près de Winchester. La police enquête pour déterminer si la tempête a directement causé cet accident. Dans le West Yorkshire, un homme de 34 ans a perdu la vie dans une collision entre deux véhicules. Les fortes pluies de la tempête ont inondé les routes



et les communautés, et des alertes et des avertissements d'inondation ont été émis dans tout le pays. L'Agence de l'environnement (EA) a émis des dizaines d'alertes rouges pour inondation, signalant des inondations imminentes

et invitant les habitants à agir immédiatement pour protéger leurs biens.

Les routes inondées et les débris tombés par terre continuent de poser des risques pour les automobilistes, tandis que des milliers de foyers sont privés d'électricité. Une alerte jaune au vent est maintenue dans le sud-est du Pays de Galles et le Herefordshire jusqu'à 13 heures dimanche, et les autorités appellent les habitants des zones concernées à la prudence.

ETATS-UNIS**2 morts dans un accident d'avion au Colorado**

Deux personnes ont été tuées et une autre gravement blessée samedi dans un accident d'avion au Colorado, aux Etats-Unis, selon les autorités locales.

Le porte-parole du bureau du shérif du comté de Larimer, Ali Adams, a confirmé lors d'un briefing que l'avion de la Civil Air Patrol, avec trois personnes à bord, s'est écrasé à 11H12

heure locale (19H12 GMT) dans les environs de Storm Mountain.

Selon un communiqué de presse du bureau du gouverneur, les trois personnes à bord, qui servent toutes dans la Civil Air Patrol en tant que bénévoles, effectuaient "une mission d'entraînement à la photographie aérienne de routine" lorsque l'accident s'est pro-

duit. La Civil Air Patrol est l'auxiliaire officielle de l'armée de l'air américaine.

Dans le Colorado, les missions de cette patrouille comprennent la recherche et le sauvetage de randonneurs et de chasseurs disparus, la localisation d'avions abattus et le transport du personnel d'urgence et de matériel médical.

CROATIE**Un mort et quatre blessés dans l'explosion d'une grenade lors d'une fête**

Une personne est décédée et quatre autres ont été blessées samedi dans l'explosion d'une grenade lors d'une fête tenue dans un immeuble à Knin, dans le sud de la Croatie, a indiqué dimanche la police. Selon les premiers éléments de l'enquête, un homme de 25 ans avait sorti une grenade à main pendant la fête et l'avait remise

à une autre personne. Une mauvaise manipulation a provoqué l'explosion de la grenade, entraînant la mort d'un homme et blessant quatre autres personnes, dont un mineur, selon la police.

Les blessés ont été hospitalisés à Knin et leur état est stable, a-t-on précisé de source hospitalière. Une enquête a été

ouverte pour établir les circonstances de l'acquisition et de la possession de l'engin explosif. La police croate mène depuis des années une campagne intitulée "Moins d'armes, moins de tragédies", qui vise à encourager les citoyens à remettre leurs armes et munitions illégales afin de réduire la violence et les incidents liés aux armes.

Depuis le début de l'année 2024, la police du département de Sibenik-Knin, où se trouve la ville de Knin, a compté 5.091 cas de remise volontaire d'armes et d'engins explosifs. La police a ainsi collecté 33 armes à feu, 4.986 munitions diverses, 32 engins explosifs et 18,4 kilos d'explosifs.

NAUFRAGE DE DEUX EMBARCATIONS À MADAGASCAR**Le bilan s'élève à 22 morts (diplomate somalien)**

Au moins 22 Somaliens ont péri après le naufrage de deux embarcations transportant des migrants au large des côtes de Madagascar, dans l'océan Indien, ont rapporté des médias locaux samedi, citant un diplomate somalien. L'ambassadeur somalien auprès de l'Union africaine (UA), Abdullahi Warfa, cité par les médias, a indiqué à la radio Mogadiscio, que les

embarcations transportaient 70 personnes, tous de nationalité somalienne, confirmant que des corps avaient été repêchés samedi, sans donner la date exacte du naufrage.

Il a en outre fait savoir que 48 passagers avaient été secourus par des pêcheurs et pris en charge par les autorités sanitaires locales. "Une enquête est en cours et nous avons les noms

des victimes, que nous communiquerons par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères", a-t-il déclaré.

Un précédent bilan du naufrage faisait état de sept corps retrouvés en mer et conduits vendredi à Nosy Be, dans le nord de Madagascar, par des pêcheurs malgaches, selon l'Agence portuaire, maritime et fluviale de Madagascar. Deux navires,

transportant 32 et 38 passagers respectivement, ont quitté la Somalie le 2 novembre pour se rendre à l'île de Mayotte, département français d'outre-mer, situé au nord-ouest de Madagascar, précise la même source. Ils ont été "victimes d'une panne moteur et se sont perdus en mer" avant d'être retrouvés vendredi par des pêcheurs malgaches.

PHILIPPINES**Un incendie ravage des centaines d'habitations dans un bidonville**

Des flammes et une épaisse fumée noire s'élevaient dimanche dans le ciel de Manille où le feu ravage des centaines d'habitantes dans un bidonville, a indiqué le service d'incendie de la capitale philippine. Le service d'incendie et de secours de la capitale philippine a déclaré qu'environ 1.000 habita-

tions avaient été touchées par l'incendie qui aurait débuté au deuxième étage d'une des maisons.

Aucune victime n'est à déplorer pour le moment. Des images de drone diffusées en ligne par l'agence municipale de lutte contre les catastrophes montrent des habitations ravagées par les

flammes. Selon les pompiers, quelque 2.000 familles habitaient dans ce bidonville, situé dans le quartier de Isla Puting Bato. Quelque 36 camions et quatre bateaux de pompiers ont été déployés, tandis que l'armée de l'air a envoyé deux hélicoptères pour aider à éteindre les flammes.

CLIMAT - COP29**Le groupe africain regrette un engagement financier «trop faible et trop tardif»**

Le chef des négociateurs du groupe africain, Ali Mohamed, a regretté un engagement financier "trop faible" et "trop tardif" après l'accord prévoyant que les pays riches fournissent 300 milliards de dollars par an de financement climatique aux pays en développement. "L'engagement de mobiliser un financement accru d'ici 2035 est trop faible, trop tardif et trop ambigu dans sa mise en œuvre", a regretté le Kényan Ali Mohamed.

"Nous quittons Bakou en sachant que nous avons réalisé des progrès dans certains domaines, mais que ce que nous avons réalisé est loin d'être ce que nous espérons", a-t-il ajouté. Son homologue du Malawi, représentant les 45 pays les plus pauvres de la planète, Evans Njewa, a dénoncé de son côté un accord "pas ambitieux".

Cet engagement financier de pays européens, des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande, sous l'égide de l'ONU, est d'augmenter de 100 milliards aujourd'hui à "au moins 300 milliards de dollars" annuels d'ici 2035 leurs prêts et dons aux pays en développement. De l'argent pour s'adapter aux inondations, aux canicules et aux sécheresses.

Mais aussi pour investir dans les énergies bas carbone. Les petits Etats insulaires ont regretté "le manque de volonté de répondre aux besoins des pays en développement, vulnérables", par la voix du Samoan Cedric Schuster, une nouvelle fois déçu d'un processus multilatéral auquel il s'est toutefois dit attaché.

Les Occidentaux dont les Européens, premiers bailleurs mondiaux de finance pour le climat, n'étaient pas prêts à aller au-delà de ce montant, en période de resserrement budgétaire et de secousses politiques.

Mais estiment avoir contribué à un résultat historique. Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a dit qu'il avait "espéré un accord plus ambitieux", y voyant cependant "une base sur laquelle construire" et appelant les pays à "l'honorner dans son intégralité et dans les délais".

FINLANDE**Finnair annule 300 vols à cause d'un mouvement de grève des pilotes**

La compagnie aérienne finlandaise "Finnair" a annoncé samedi devoir annuler quelque 300 vols les 9 et 13 décembre prochain, affectant 33.000 passagers, en raison d'une grève des pilotes.

L'Association des pilotes finlandais (FPA) négocie depuis trois mois avec l'organisation patronale "Palta" concernant les conditions de travail définies dans un accord salarial collectif. En début de semaine, la FPA a déclaré que les négociations étaient dans l'impasse et a annoncé des arrêts de travail partiels les deux jours de décembre.

"Il est décevant que l'Association des pilotes finlandais ait choisi de faire grève plutôt que de négocier, cela perturbe malheureusement les projets de voyage de milliers de nos clients pendant la période de fêtes", a déclaré Finnair dans un communiqué. Finnair a indiqué que d'autres vols pourraient être affectés les jours précédents et suivants les deux dates indiquées.

DJANET

L'intensification de la prévention des épidémies et l'amélioration des prestations de santé dans le Sud soulignés

Les participants à une rencontre, tenue mercredi à Djanet, ont mis en exergue l'importance d'intensifier les efforts de prévention et de lutte contre la propagation des épidémies et l'amélioration des prestations de santé dans le sud du pays, notamment en régions frontalières, à travers le renforcement de la coopération avec les organismes concernés, pour appuyer les programmes de santé prônés par l'Etat.

Les intervenants, des épidémiologistes et spécialistes en prévention, ont, lors de cette rencontre, intitulée "Le progrès thérapeutique, innovations et stratégies modernes face aux maladies chroniques", mis l'accent sur le renforcement de la coordination entre les associations nationales et internationales et les organismes publics pour répondre aux attentes en matière de prise en charge sanitaire et la promotion de la qualité des prestations de santé.

Dans son intervention, le président de l'association algérienne d'épidémiologie et de biostatistique, Pr Abdelkader Nebab, a indiqué que cette rencontre vise à appuyer, avec le concours des pouvoirs publics, associations nationales et internationales, les programmes de santé dans cette wilaya, en application de l'engagement de l'Etat à offrir des services de qualité au citoyen.

Choisir la wilaya de Djanet pour abriter cet événement médical (20-21 novembre) traduit l'importance que revêt cette région du Grand Sud, et vient couronner la campagne de consultations qui y a été initiée cette semaine avec la direction locale de la Santé, a affirmé le Pr Nebab, ajoutant que l'association entend à travers cette rencontre s'impliquer dans la mise en œuvre des programmes nationaux de la Santé.

Pour sa part, le Pr Abdelkrim Sokehal, a évoqué, dans une communication intitulée "Gestion et prévention des risques sanitaires dans la région sahéro-saharienne", les effets des conditions climatiques et des spécificités géographiques sur la santé humaine, mettant l'accent sur l'importance de la lutte contre les maladies importées, l'activation du système de santé spécial frontalier, en plus de l'imposition de la vaccination obligatoire et de l'établissement d'une monographie épidémiologique, en particulier dans les régions frontalières.

Abondant dans le même sens, Dr Amel Zertal, médecin au service des maladies infectieuses à l'Établissement hospitalier spécialisé EPS Laâdi Flici (Ex: El-Kettar), a signalé la réapparition de pathologies infectieuses, notamment en zones frontalières, en raison, a-t-elle expliqué, du recul de la vaccination, d'une part, et la difficile maîtrise des déplacements des personnes, d'autre part.

Le directeur de la Santé de la wilaya de Djanet, Abdelaziz Kehila, a fait savoir que le secteur s'emploie à renforcer les services de santé, en termes de prévention notamment, avant de signaler l'existence de trois établissements publics de santé, équipés et encadrés de plus de 90 praticiens dans différentes disciplines, couvrant toutes les régions de la wilaya, y compris les zones enclavées.

Le responsable a noté que cette rencontre vise à arrêter, en coordination avec les différents acteurs, des programmes spéciaux de lutte contre diverses pathologies, notamment celles transfrontalières. Initiale en coordination avec l'association algérienne d'épidémiologie et de biostatistique et la direction locale de la Santé, la rencontre a regroupé des spécialistes en prévention et en pathologies.

APS

ORAN

Nécessité d'agir contre l'utilisation excessive d'antibiotiques et l'automédication (spécialistes)

La nécessité d'agir contre l'automédication et l'utilisation excessive d'antibiotiques a été vivement recommandé par des spécialistes, jeudi, lors d'une campagne de sensibilisation et d'information sur la résistance aux antimicrobiens.



"L'abus d'utilisation des antibiotiques réduit leur efficacité contre les bactéries et crée un problème de santé publique", a-t-on souligné. "Les médecins ont relevé l'existence de bactéries résistantes aux antibiotiques qui empêchent la guérison et provoquent des complications d'où la nécessité d'éviter particulièrement l'automédication et d'aller impérativement voir un médecin", ont indiqué, à l'APS, les initiateurs de cette campagne, organisée par l'Unité de médecine préventive de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", à l'occasion de la Semaine mondiale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens.

A ce titre, Dr. Benyekhlef Mounir, médecin généraliste principale à l'Unité

cité a affirmé que "l'auto-médication est le facteur qui a favorisé le plus l'apparition de cette résistance, lorsque le malade recourt, au premier signe d'infection, à l'achat sans prescription d'antibiotiques de chez le pharmacien, alors que les médecins plaident pour une utilisation de ces médicaments après au moins 72 heures d'infection afin de laisser le temps aux agents d'immunité du corps d'agir".

Face à une grippe ou une Angine, le corps réagit seul et rapidement aux infections et parfois, il n'a même pas besoin de ces antibiotiques.

Le patient peut se sentir mieux avec une bonne alimentation, du paracétamol, des tisanes et du repos", a-t-elle expliqué, déclarant "le fait que le patient achète un antibiotique dès le premier jour de l'infection ou demande au médecin de le lui

prescrire, est fortement déconseillé".

Pour sa part, Dr. Benkoula Feriel, médecin principale à la même unité, a fait savoir que "l'antibiotique peut combattre le virus et aussi les micro-organismes, plus que nécessaires pour le système immunitaire, dont le régénération peut prendre plusieurs années".

L'utilisation abusive d'antibiotiques pour de simples infections comme la grippe peut créer des situations beaucoup plus complexes, quand généralement le malade arrête subitement le traitement prescrit aux premiers signes de guérison.

Cela provoque plus tard une résistance aux antibiotiques utilisés et demande des doses beaucoup plus fortes d'antibiotiques, a-t-elle prévenu.

Les malades sont inconscients des conséquences que cette résistance aux antibiotiques peut engendrer, principalement sur le foie, les reins et le cœur, entre autres, a-t-elle fait observer, indiquant que des maladies que l'on peut soigner (telles que la pneumonie et la tuberculose) ou des infections mineures pourraient devenir incurables et provoquer même le décès du patient.

De son côté, Dr. Khaloui Hicham, médecin généraliste principal à la même unité, a abordé le rôle important que peut jouer le pharmacien dans la diminution de cette utilisation abusive, estimant qu'il est appelé à expliquer au malade qu'il ne devrait pas prendre de médicaments que sur ordonnance, tout en le mettant en garde contre l'utilisation abusive de médicaments qui pourraient compliquer davantage sa situation.

AVC

Appel à la création d'unités de soins spécialisées pour améliorer la prise en charge des malades (rencontre)

Les participants à une journée de formation sur "la neurologie et l'accident vasculaire cérébral (AVC)", organisée jeudi au grand auditorium Omar-Assassi de l'université Mohamed-Khider de Biskra, ont appelé à la création "d'unités de soins spécialisées pour améliorer la prise en charge des patients atteints d'AVC".

Le Pr Dounyazad Basti, chef du service de neurochirurgie au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a indiqué, dans son intervention, que "le diagnostic de l'AVC et la prise en charge rapide du patient peuvent contribuer à lui sauver la vie".

Elle a souligné, à ce propos, que le "nombre élevé" de cas d'AVC, qui "touche désormais les adultes et les jeunes, et non plus seulement les personnes âgées, nécessite des unités spécialisées où des médecins et des infirmiers doivent prendre en charge le patient dans un délai ne dépassant

pas 4 heures et demie". Considérant que les AVC représentent "la première cause d'invalidité et la troisième cause de décès en Algérie", cela nécessite également un personnel médical et paramédical qualifié, ayant reçu une formation spécialisée, pour diagnostiquer le mal avec précision et fournir un traitement rapide et efficace afin de sauver la vie du patient", a-t-elle ajouté.

De son côté, le Dr Radhia Ait Chahalal, du service de radiologie du CHU de Bab El Oued, à Alger, a souligné que l'établissement d'un diagnostic précis à l'aide d'équipements radiologiques modernes, pour s'assurer qu'une personne ayant subi un AVC n'est pas atteinte d'autres maladies, "constitue une étape importante dans la prise en charge de cette pathologie, avec administration d'un traitement approprié avant la survenue de complications".

Le Dr Okba Hassani, membre du bureau national du Syndicat national des praticiens de santé publique, a déclaré que le nombre croissant de cas d'AVC, qui ne concerne plus seulement les personnes âgées, et ses "graves complications" telles que l'invalidité, la paralysie et les difficultés d'elocution", appelle à "des efforts concertés pour prendre en charge les cas d'artères obstruées, supprimer le risque et éviter l'invalidité et ses conséquences, grâce à la présence d'unités de santé où le patient peut y rendre dans les plus brefs délais".

Cette journée de formation, organisée par le bureau de wilaya du Syndicat national des praticiens de santé publique, en coordination avec la direction de la santé, la Société algérienne de neurologie et l'université Mohamed-Khider de Biskra, a réuni plus de 250 médecins venus de différentes régions du pays.

EPIDÉMIE DE MPOX L'OMS maintient son plus haut niveau d'alerte

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé vendredi de maintenir son plus haut niveau d'alerte concernant l'épidémie de mpox, dont le nombre de cas et de pays touchés continue d'augmenter, selon un communiqué publié vendredi.



"Cette décision a été prise en raison du nombre croissant de cas et de leur propagation géographique continue, des défis opérationnels sur le terrain et de la nécessité de mettre en place et de maintenir une réponse cohérente entre les pays et les partenaires", souligne le communiqué.

"Le directeur général de l'OMS, suivant l'avis du Comité d'ur-

gence du Règlement sanitaire international (RDC) a déterminé que la re-crudescence de mpox continue de constituer une urgence de santé publique de portée internationale¹, soit le plus haut niveau d'alerte sanitaire de l'organisation, qui avait déclaré cette USPPI (Urgence de santé publique de portée internationale) le 14 août de cette année.

La République dé-

mocratique du Congo (RDC) est le pays le plus touché suivi du Burundi et du Nigeria.

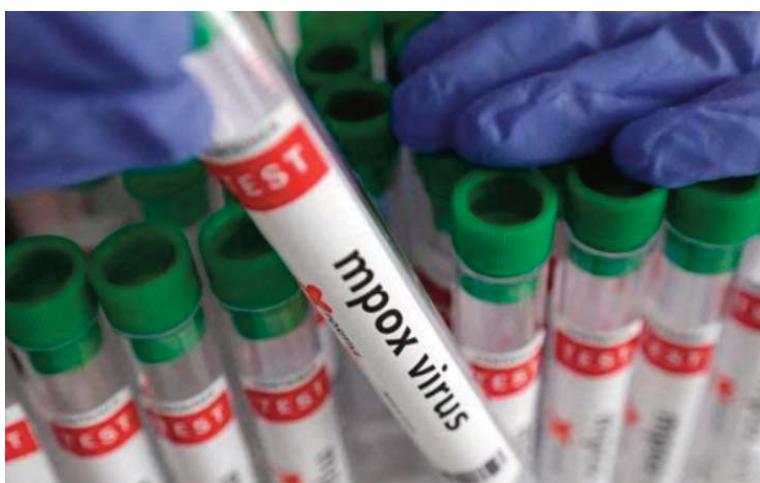
Le mpox se caractérise par des lésions cutanées, comme des pustules, une forte fièvre et des douleurs musculaires.

Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970.

Mais, en 2022, elle a commencé à s'étendre

dans le reste du monde, notamment des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. Deux épidémies concomitantes sévissent, l'une provoquée par le clade 1 en Afrique centrale, touchant surtout des enfants, et une autre par le nouveau variant, le clade 1b, qui frappe des adultes dans une autre région, dans l'Est de la RDC, et dans les pays limitorophes.

Premier cas confirmé de mpox/clade I au Canada



L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a confirmé vendredi soir le premier cas de mpox de clade I dans le pays, ont rapporté des médias.

Le cas concerne une personne ayant voyagé en Afrique centrale et de l'est, où se propage le clade I du mpox, a déclaré l'ASPC dans un

communiqué, ajoutant que ce voyageur, actuellement en quarantaine, avait consulté un médecin pour des symptômes de mpox au Canada peu après son retour.

Selon l'ASPC, une enquête de santé publique, comprenant la recherche des contacts, est en cours. Le Laboratoire national

de microbiologie a indiqué que l'échantillon était positif pour le clade Ib du mpox.

Alors que le mpox de clade II est présent au Canada depuis 2022, il s'agit du premier cas de clade I dans le pays. "Le risque pour l'ensemble de la population reste faible à l'heure actuelle", a souligné l'ASPC.

CHOLÉRA

La Zambie va lancer la distribution de vaccins oraux dans les zones sensibles



La Zambie va lancer la distribution de vaccins oraux contre le choléra au cours de la première semaine du mois prochain, en ciblant les zones sensibles au problème, dans le cadre des efforts visant à prévenir les manifestations de cette maladie d'origine hydrique, a déclaré vendredi un responsable gouvernemental. Kennedy Lishimpi, secrétaire permanent aux services techniques du ministère de la Santé, a déclaré que 54 zones sensibles au choléra ont été identifiées dans le pays, où les vaccins seront administrés après le début de la saison des pluies.

M. Lishimpi a fait remarquer que la Zambie dispose actuellement de deux millions de doses de vaccins oraux contre le choléra, et que trois millions de doses supplémentaires devraient bientôt arriver, ajoutant que des systèmes de surveillance renforcés sont en place pour garantir l'endiguement rapide de toute propagation dans les zones identifiées.

Nathan Kapata, directeur de la préparation et de la réponse aux urgences à l'Institut national de santé publique de Zambie, a déclaré que des points de réhydratation orale ont été mis en place dans les zones sensibles afin de fournir un accès rapide aux solutions de réhydratation en cas de flambées épidémiques. Il a également évoqué les collaborations en cours avec les bénévoles des communautés pour promouvoir l'éducation à l'hygiène et maintenir des environnements propres. La Zambie a enregistré plus de 20.000 cas de choléra et près de 700 décès lors de l'épidémie de 2023-2024.

SIDA

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le VIH dans le monde (ONU)

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le virus de l'immunodéficience humaine, VIH, dans le monde, alerte l'ONU, à l'approche de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida.

"Un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie", indique le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant cette journée, célébrée le 1er décembre de chaque année.

Pour M. Guterres, mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique "est possible".

Pour y parvenir, il a toutefois, appelé à faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux.

"Les lois, politiques et pratiques discriminatoires punissent et stigmatisent les plus vulnérables -en particulier les femmes, les jeunes filles et les minorités-, en les empêchant d'obtenir des moyens de prévention, des tests, des traitements et des soins qui ont fait leurs preuves", ajoute le chef de l'ONU dans son message.

La Journée mondiale de lutte contre le sida, cette année, est l'occasion de rappeler que le combat contre le VIH peut être gagné si les dirigeants adoptent une approche fondée sur les droits, de sorte que toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, puissent bénéficier "sans crainte des services dont ils ont besoin", rappelle M. Guterres.

La Journée mondiale de lutte contre le sida rappelle à la population mondiale et aux gouvernements que le VIH n'a pas disparu, relève l'ONU, soulignant que l'augmentation du financement de la riposte au sida, la sensibilisation accrue concernant l'impact du VIH sur la vie des personnes, l'éradication des stigmatisations et discriminations, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH restaient "essentiels".

APS

Lundi 25 novembre 2024

VITILIGO

La maladie «effet vache»

Le vitiligo, une maladie auto-immune encore mal connue, provoque l'apparition de taches blanches sur la peau. Une pathologie bénigne sur le plan physique, mais qui peut avoir de lourdes conséquences psychologiques...

Souvenez-vous : le 9 mai dernier, le mannequin Chantelle Brown-Young brisa les codes de la beauté en publiant des photos où elle affichait, décomplexée, sa maladie de peau : le vitiligo.

Comme cette jeune canadienne, 1% de la population française environ souffre de vitiligo, une maladie dermatologique auto-immune qui se caractérise par l'apparition de taches blanches sur la peau et qui touche aussi bien les hommes que les femmes, les adultes que les bébés.

Le vitiligo, c'est quoi ?

Revenons aux fondamentaux : notre peau est composée de trois strates : l'hypoderme, le derme et l'épiderme, la plus superficielle. L'épiderme est lui-même découpé en cinq couches et, dans la plus profonde (la couche basale) se trouvent des cellules appelées mélanocytes. Leur rôle est bien celui de toutes celles qui aiment faire doré la pâture au soleil : elles synthétisent la melanine, un pigment brun foncé responsable de la couleur de la peau.

Mais les personnes souffrant de vitiligo produisent des anticorps anormaux qui s'attaquent directement aux mélanocytes et les détruisent petit à petit, empêchant ainsi la métagénèse (un fabrication de mélanine). Et puisque le vitiligo résulte d'un dysfonctionnement du système immunitaire (auquel appartiennent les anticorps), on dit qu'il s'agit d'une maladie auto-immune.

Résultat, les malades voient leur peau (et même, parfois, leurs muqueuses) se recouvrir de « taches » hypopigmentées : des plaques blanchâtres bien délimitées dépourvues de pigments parce que les mélanocytes ont été détruits.

Il existe deux types de vitiligo, précise le Dr Valérie Callot, dermatologue. Dans le cas d'un vitiligo généralisé, on retrouve des taches sur tout le corps du patient, en particulier au niveau des zones de frottement que sont le dessus des mains, les genoux ou encore le dessus des pieds. À l'inverse, le vitiligo localisé ne se traduit qu'par des taches sur un côté du corps, par exemple sur une main, un bras ou une jambe. »

D'où est-ce que ça vient ?

Pas facile de désigner un coupable : les causes du vitiligo sont encore mal connues. Cependant, plusieurs hypothèses viennent éclairer les origines de cette maladie multifactorielle qui l'on retrouve plus fréquemment en Asie, dans les pays du Moyen-Orient et au Maghreb.

D'abord, génétique. En 2010, une étude américaine menée par le National Center for Biotechnology Information est parvenue à isoler 10 gènes impliqués dans les mécanismes de réponse immunitaire qui pourraient jouer un rôle chez les personnes atteintes de vitiligo. « Par ailleurs, en consultation, on retrouve fréquemment des antécédents familiaux de vitiligo »,



Photo : Dr Valérie Callot.

permanente de démangeaison.

« Les symptômes sont esthétiquement disgracieux, analyse le Dr Valérie Callot. Ainsi, les malades développent du stress, de l'anxiété, voire des dépressions. Ils se sentent obligés de cacher leur pathologie, comme si elle était honteuse. » De plus, comme le vitiligo n'a aucune conséquence sur le plan physique, les malades ont fréquemment le sentiment de ne pas avoir à se plaindre, ce qui renforce leur mal-être psychologique... Le cercle vicieux est engagé.

Quels traitements ?

Mauvaise nouvelle : à ce jour, il n'existe pas de traitement-miracle qui permettrait de stopper ou même de guérir le vitiligo. Néanmoins, les malades ont la possibilité de faire repousser leurs taches blanches.

Pour cela, plusieurs méthodes existent mais la plus répandue d'entre elles, c'est l'exposition aux UV-B qui permet de stimuler les mélanocytes restants pour leur faire produire de la melanine à nouveau. Cela se fait soit dans une cabine soit à l'aide d'une lampe excimère qui va concentrer les UV-B uniquement sur les taches, lorsque celles-ci recouvrent moins de 10% de la surface du corps. « Cette méthode donne de bons résultats, explique le Dr Valérie Callot. Cependant, il faut au moins 24 séances pour voir une amélioration de la pigmentation, et le traitement dure au moins 3

mois. C'est long, et coûteux. »

En parallèle, les malades sont amenés à s'exposer au soleil, toujours afin de stimuler les mélanocytes restants. « On prescrit également une crème contenant des composés immunomodulateurs, qui permettent de freiner l'action des anticorps anormaux », ajoute le Dr Valérie Callot.

Enfin, en dernier recours, il reste la chirurgie via la greffe cutanée (il s'agit de prendre un morceau de peau non dépigmentée du patient sur ses cuisses ou ses fesses pour le greffer sur une tache blanche) ou encore le dermatotatouage (il s'agit de tatouer de la couleur sur les taches blanches les moins réceptives aux UV-B, comme les mamelons)... mais ces techniques restent assez coûteuses.

« Avec ces traitements, on parvient en général à regagner les taches du visage dans 80% des cas, et les taches des doigts ou des pieds dans 20% des cas, résume le Dr Valérie Callot. L'évolution de la maladie dépend de chaque patient : parfois, elle va se stabiliser rapidement, parfois de nouvelles taches vont apparaître ou même disparaître... »

Porte-parole des victimes du vitiligo depuis qu'elle a publié ses photos, la mannequin Chantelle Brown-Young, elle, a décidé d'accepter sa maladie. Son conseil à toutes les victimes du vitiligo ? « Aimez-vous vous-mêmes ! On peut tout à fait poursuivre nos rêves malgré nos petites imperfections... » Un beau message d'espoir.

SUICIDES 2h du matin, une heure à surveiller

Une étude américaine vient de montrer que, si la majorité des suicides surviennent la nuit, ils sont particulièrement nombreux entre 2h et 3h du matin.

C'est une information qui devrait permettre de mieux prévenir les suicides, mais aussi de proposer un meilleur accompagnement aux personnes suicidaires : une étude américaine menée par l'université de Pennsylvanie à Philadelphie (Etats-Unis) et présentée cette semaine au 29ème congrès annuel des professionnels du sommeil, vient de montrer que la majorité des suicides ont lieu la nuit et, en particulier, entre 2h et 3h du matin.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs, sous la direction du professeur Michael Perlis, psychiatre et spécialiste du sommeil, ont analysé les circonstances de plus de 35 000 suicides survenus durant ces dernières années aux Etats-Unis et les ont ensuite classés par tranche horaire.

Résultat, en pleine nuit (c'est-à-dire entre minuit et 6 heures du matin), les actes suicidaires sont quatre fois plus nombreux que pendant la journée, avec un pic mortel entre 2h et 3h du matin. C'est sur cette tranche horaire particulière qui surviennent plus de 16% des suicides...

L'insomnie, un facteur aggravant

Comment expliquer ces résultats ? « Non seulement les cauchemars et l'insomnie sont des facteurs de risque d'apparition d'idées et de comportements suicidaires mais le simple fait d'être éveillé la nuit pourrait être en lui-même un facteur de risque de suicide », commente le Dr Michael Perlis. En résumé, l'insomnie pourrait, à elle seule, pousser les suicidaires à l'acte. Une information inquiétante lorsque l'on sait qu'aux Etats-Unis tout du moins, 10% des adultes ont un trouble insomniac chronique persistant depuis plus de 3 mois.

La France est l'un des pays européens les plus touchés par le suicide : chaque jour, 21 hommes et 7 femmes se donnent la mort (ce qui fait 10 000 suicidés annuels) en particulier dans les régions de l'Ouest et du nord de l'hexagone. Un bien triste record s'il en est.

Photo : DR

7 conseils pour éviter les courbatures après le sport

L'activité physique est essentielle pour la santé. Si vous avez l'habitude de faire du sport, voilà donc une excellente pratique ! Mais comment éviter les courbatures, parfois très désagréables, après une séance ? Le point avec ces conseils 100% bien-être.

S'échauffer avant chaque séance

Avant la pratique de tout sport, un échauffement minuté est essentiel pour éviter les courbatures. Commencez donc chaque séance de façon progressive afin d'échauffer vos muscles et de laisser votre corps s'adapter à l'effort petit à petit. Quelques étirements sont également nécessaires. Ne les négligez pas.



Boire beaucoup d'eau

Savez-vous que la déshydratation favorise l'apparition des courbatures ? Pour fonctionner à plein régime, les cellules de votre corps ont besoin d'eau. Celle-ci est aussi nécessaire pour éliminer les toxines. Hors de question donc de commencer votre sport sans être suffisamment hydraté. Lors de votre séance, pensez également à boire régulièrement et par petites gorgées, idéalement un verre d'eau toutes les 15 minutes.

Respecter son rythme

Ne forcez jamais durant un entraînement et respectez votre rythme, en augmentant l'intensité des exercices au fur et à mesure.

Une séance sportive réussie doit respecter ses propres possibilités. Vers la fin, diminuez l'effort et l'activité musculaire petit à petit, afin de respecter l'intégrité des muscles et de mieux prévenir l'apparition des contractures. De même, si vous n'êtes pas habitué aux efforts physiques, laissez passer 1 jour ou 2 entre chaque séance.

Faire des étirements

À la fin de votre pratique, effectuez des étirements au niveau de chaque groupe de muscles sollicités durant l'effort. Réalisez plusieurs séries, sans jamais brusquer ni éti-

rer trop fortement. De la douleur avant tout ! Sachez qu'en prime, le stretching permet également de se relaxer. De bonnes raisons de ne pas s'en priver.

S'offrir un bain chaud

La chaleur permet de détendre les muscles et de favoriser la récupération. Après votre séance de sport, rien de tel donc que de plonger dans un bain chaud. Pour prévenir l'apparition des courbatures, vous pouvez également y ajouter une aspiration énergétique. Terminez par une douche froide pour tonifier vos muscles en boostant la circulation sanguine et lymphatique et favoriser l'élimination des toxines.

Prendre un antalgique

Les antalgiques et les anti-inflammatoires sont efficaces pour soulager les courbatures. Si la douleur est trop importante vous pouvez donc en prendre. Veillez cependant à consulter votre médecin. Même s'ils ne nécessitent pas d'ordonnance, il est préférable, en raison des possibles effets secondaires et de certaines contre-indications, d'avoir son accord.

MASSAGE CARDIAQUE Il pourrait sauver 100 000 vies



Pratiqué dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, le massage cardiaque permet de faire circuler le sang et de retarder la détérioration des fonctions vitales. Apprendre ce geste permettrait de sauver 100 000 vies chaque année.

Plus de 100 000 vies pourraient être épargnées chaque année en Europe grâce à des formations de réanimation cardio-pulmonaire (RCP). C'est ce qui ressort de l'intervention du professeur Bernd Böttlinger, lors du congrès Euroanaesthesia à Stockholm (Suède).

Selon le médecin, ce geste multiplie par deux ou trois les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque, mais il est pratiqué de façon très irrégulière selon les pays. C'est ainsi qu'en France, seulement 5% des victimes d'arrêt cardiaque survivent. Tandis qu'en Suède et aux Pays-Bas, où la réanimation cardio-pulmo-

der la détérioration des fonctions vitales et les lésions dans le cerveau. Pour augmenter les chances de survie, le spécialiste suggère de former les écoliers, dès 12 ans, à la pratique du massage cardiaque. Des enseignants, eux-mêmes formés, pourraient apprendre à leurs élèves comment pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire, comme c'est déjà le cas au Danemark.

Comme le souligne la Croix-Rouge, la technique est simple : il faut se placer à genou à côté de la victime, positionner les mains l'une sur l'autre au milieu du thorax, les bras bien tendus et pratiquer 100 compressions par minute, par séquences de 30 compressions consécutives.

Et surtout, même si vous avez l'impression de mal effectuer le geste, continuez : mieux vaut un massage cardiaque imprecis que pas de massage cardiaque du tout.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE DEUX RESPONSABLES SIONISTES

La Bolivie appelle à l'application de la décision de la CPI

La ministre bolivienne des Affaires étrangères, Celinda Sosa, a souligné samedi que son pays soutenait la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, appelant à sa mise en œuvre.



"Nous devons respecter la décision de la Cour pénale internationale et les autorités (sionistes) doivent payer le prix de tout ce qu'elles ont commis contre le peuple palestinien", notamment à Ghaza, en proie à une agression génocidaire depuis plus d'un an, a déclaré Mme. Sosa citée par des médias.

"Nous n'avons jamais été témoins d'un tel niveau de génocide", a-t-elle déploré estimant que la guerre contre Ghaza "est l'une des histoires les plus som-

bres auxquelles le monde est confronté". La ministre bolivienne a, en outre, indiqué que "le Conseil de sécurité de l'ONU doit agir de manière décisive maintenant.

Je crois que (l'occupant sioniste) a dépassé toutes les limites". Mme Sosa a, maintes fois, défendu la position de la Bolivie dans la défense de la Palestine occupée depuis le début de l'agression sioniste contre Ghaza le 7 octobre 2023, c'est pourquoi ce pays a rompu ses relations avec l'entité sioniste.

Jeudi dernier, la CPI avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza où l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusque-là, au moins 44.176 martyrs et 104.473 blessés, des femmes et des enfants pour la plupart.

La Suisse respectera son obligation de coopération avec la CPI concernant les deux responsables sionistes (OFJ)

L'Office fédéral de la justice (OFJ) suisse a indiqué que le gouvernement respectera son obligation de coopération avec la Cour pénale internationale (CPI) concernant l'arrestation des deux responsables sionistes, visés depuis jeudi par un mandat d'arrêt international, s'ils venaient à se rendre sur son territoire.

Dans une déclaration aux médias, l'OFJ a précisé que "la Suisse devrait en principe arrêter Netanyahu à son arrivée éventuelle en Suisse", notant qu'une telle mesure sera notamment applicable une fois que la CPI aurait transmis une demande d'arrestation à la Confédération helvétique.

L'Union européenne (UE) a appelé les Etats parties au Statut de Rome à respecter les décisions de la Cour pénale internationale (CPI) concernant l'émission de deux mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes

contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza. Dans un message publié jeudi sur les réseaux sociaux, le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a dit prendre note de la décision de la CPI de lancer des mandats d'arrêt contre les deux responsables de l'entité sioniste.

"Ces décisions sont contraignantes pour tous les Etats parties au Statut de Rome, ce qui inclut tous les Etats membres de l'UE", a déclaré Borrell.

Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

Borrell appelle les Etats membres de l'UE à appliquer la décision de la CPI à l'encontre de responsables sionistes

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) sont tenus d'appliquer les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste, a déclaré samedi soir Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

"Les Etats qui ont signé la Convention de Rome sont tenus d'appliquer la décision de la Cour. Ce n'est pas facultatif", a déclaré M. Borrell à l'issue d'un atelier orga-

nisé à Nicosie (Chypre) où il effectuait une visite officielle dans le cadre d'un périple régional. M. Borrell a insisté: "Les mandats d'arrêt émis par la Cour doivent être exécutés par tous les membres de l'UE."

Et s'ils ne le faisaient pas, il y aurait un cas juridique de non-respect de l'obligation légale". Après Chypre, M. Borrell se rendra au Liban dimanche dans le cadre de sa tournée au Moyen-Orient, pour une série d'entretiens bilatéraux avec des dirigeants libanais et des

représentants des Nations unies. Jeudi dernier, la CPI avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza où l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusque-là, au moins 44.211 martyrs et 104.567 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

Tous les responsables sionistes doivent être poursuivis par la CPI pour leurs crimes à Ghaza (Khamenei)



Le Guide suprême de la révolution islamique iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, a insisté sur la nécessité de poursuivre tous les responsables sionistes par la Cour pénale internationale (CPI) pour leurs crimes de guerre et contre l'humanité perpétrés dans la bande de Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis plus d'un an.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux et repris dimanche par l'agence de presse iranienne IRNA, M. Khamenei a écrit: "Tous les responsables politiques et militaires (de l'entité sioniste) doivent être poursuivis par la (CPI) pour leurs crimes de guerre et contre l'humanité dans la bande de Ghaza".

La CPI a émis jeudi deux mandats d'arrêt contre le "chef du gouvernement" de l'entité sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité et d'avoir utilisé la famine comme arme contre le peuple palestinien à Ghaza.

La Namibie salue les mandats d'arrêt de la CPI à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste

La Namibie a salué la décision de la Cour pénale internationale (CPI) d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, selon un communiqué du ministère des Relations internationales et de la coopération, publié vendredi.

Le communiqué a précisé que "bien que cette décision soit arrivée un peu tardivement, elle constitue une étape dans la bonne direction et montre que le peuple palestinien mérite la justice comme tout autre peuple dans le monde." Il a ajouté que la Namibie considère que "le rôle des institutions internationales dans la promotion de la justice et de l'équité est crucial".

Lorsque ces institutions fonctionnent de manière impartiale et sans préjugé, elles offrent un cadre de responsabilité, protégeant ainsi les droits de l'homme de toutes les personnes, y compris des Palestiniens, et contribuent à renforcer la paix et la stabilité, non seulement au Moyen-Orient mais dans le monde entier." Selon Windhoeck, cela aide à garantir que justice soit rendue, redonnant ainsi confiance et foi dans le système international.

La Namibie a également souligné que ces mandats ne doivent pas être considérés seulement comme une condamnation de l'entité sioniste, mais aussi comme un engagement à tenir responsables ceux qui commettent des crimes. A cet égard, la Namibie a appelé tous les Etats membres des Nations unies à coopérer avec la Cour pénale internationale et à l'aider à appliquer le même système de justice internationale mis en place par la communauté internationale pour rendre les coupables responsables de leurs crimes. Jeudi, la Cour pénale internationale a émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza.

APS

LIBAN

Deux frappes sionistes sur la banlieue sud de Beyrouth

Deux frappes sionistes ont visé dimanche la banlieue sud de Beyrouth, a affirmé un média d'Etat libanais. "Des avions de combat sionistes ont lancé deux frappes violentes sur la banlieue sud de Beyrouth, dans le secteur de Kafaat", a déclaré l'Agence nationale d'information libanaise (Ani).



Les raids ont "causé des destructions massives dans une vaste zone géographique" du district de Kafaat, a ajouté l'Ani. Outre son agression génocidaire lancée contre la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, et qui se poursuit toujours, l'entité sioniste mène des frappes contre le Liban et des cibles en

Syrie, transgressant le droit international. Les massacres de l'entité sioniste ont été décriés par de nombreuses organisations humanitaires en plus de l'ONU et un certain nombre de pays, sans que cela ne l'empêche de poursuivre ses crimes contre les populations civiles.

Le Liban fait état de plus de 50 martyrs dans des raids sionistes

Plus de 50 personnes sont tombées en martyrs samedi dans des frappes sionistes au Liban, notamment à Beyrouth, selon le ministère de la Santé.

Avant l'aube, les habitants de Beyrouth se sont réveillés au bruit de grosses explosions, après des frappes sionistes qui ont détruit un immeuble dans le quartier de Basta, en plein cœur de Beyrouth, provoquant un énorme cratère.

Le ministère libanais de la Santé a fait état en soirée d'au moins 20 martyrs et 66 blessés, précisant qu'il s'agissait d'un bilan provisoire.

Plusieurs frappes sionistes ont également visé la banlieue

sud de Beyrouth, selon l'Agence nationale d'information (ANI).

Au moins 38 personnes sont par ailleurs tombées en martyrs dans des frappes sionistes dans l'est et le sud du Liban, selon le ministère libanais de la Santé. Depuis le 8 octobre 2023, plus de 3.670 personnes sont tombées en martyrs au Liban, selon le ministère de la Santé, la plupart depuis le 23 septembre dernier. Au Liban, des dizaines de milliers d'habitants ont également été déplacés.

Pars ailleurs, dans la bande de Ghaza, l'armée sioniste a mené de nouveaux bombardements qui ont fait 19 martyrs, selon la Défense civile. Samedi,

le président turc Recep Tayyip Erdogan a salué la "décision courageuse" de la Cour pénale internationale qui a émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ex-ministre de la Défense Yoav Gallant, accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre à Ghaza.

L'entité sioniste a mené une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humaine sans précédent qui a fait au moins 44.176 martyrs, en majorité des civils, selon les autorités palestiniennes de la santé.

COLOMBIE

L'ELN conditionne le cessez-le-feu à une normalisation des négociations



La guérilla colombienne de l'Armée de libération nationale (ELN) respectera un "cessez-le-feu" lorsque le cycle "normal" des négociations avec le gouvernement de Gustavo Petro reprennent, a déclaré samedi son négociateur en chef Pablo Beltran, lors d'une réunion à Caracas.

"Nous avons dit qu'il y aurait un nouveau cessez-le-feu quand +la table de négociation+ reprenait son cycle normal de fonctionnement. Pour cela nous devons sortir du gel dans lequel nous nous trouvons", a déclaré sur X M. Beltran, qui

avait annoncé le 7 novembre la reprise des négociations, paralysées depuis septembre.

"Il y aura de nouveaux accords lorsque nous aurons réglé le non-respect des anciens accords, car sinon nous commençons à avancer avec une +table+ qui travaille avec les pieds dans la boue, sur des choses fausses. Voilà où nous en sommes", poursuivi M. Beltran, évoquant les réunions qui ont lieu à Caracas depuis mardi.

Selon M. Beltran, les parties avancent dans un nouveau modèle de négociation avec un processus de "critique et d'autocritique". Les différents étapes du dialogue de paix entre gouvernement colombien et l'ELN se tiennent alternativement au Mexique, à Cuba et au Venezuela.

Le gouvernement et la guérilla ont convenu début novembre à Caracas de reprendre les négociations de paix suspendues depuis septembre. Auparavant, la dernière rencontre entre les parties remontait au mois de mai à Caracas.

L'ELN, en armes depuis 1964, a intensifié son offensive depuis début août, lorsqu'elle a décidé de ne pas reprendre une trêve en vigueur depuis 2023. L'armée colombienne a également repris ses opérations contre les rebelles. Le président Petro s'est engagé à sortir par le dialogue de six décennies de conflit armé et négocier depuis avec la plupart des organisations armées du pays.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.211 martyrs et 104.567 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, s'est alourdi à 44.211 martyrs et 104.567 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 35 martyrs et 94 blessés.

Certains autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Cisjordanie occupée: au moins 12 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation sionistes

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, au moins 12 Palestiniens, dont d'anciens prisonniers, dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Tulkarem, El Khalil, Naplouse, Jérusalem et Ariha, et ont été accompagnées d'agressions et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de destruction et de sabotage des maisons des Palestiniens, souligne le communiqué.

Par ailleurs, les forces d'occupation continuent de prendre d'assaut la ville d'Al-Mughayir dans le gouvernorat de Ramallah et mènent des enquêtes sur le terrain contre des dizaines de Palestiniens, ajoute la même source, notant que ces enquêtes se sont récemment intensifiées considérablement dans tous les gouvernorats de Cisjordanie et ont touché des centaines de jeunes.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.800 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, souligne également le communiqué.

Ghaza : sept palestiniens tombés en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste

Au moins sept Palestiniens sont tombés en martyrs, dont quatre enfants, et d'autres ont été blessés dimanche, dans des frappes aériennes de l'armée sioniste sur les camps d'Al-Maghazi et d'Al-Bureij, au centre de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa).

Deux enfants palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite du bombardement par les forces d'occupation d'une maison dans le camp d'Al-Maghazi, au centre de la bande de Ghaza, souligne Wafa, qui fait également état d'un autre martyr et trois blessés dans un tir de drone sur une tente abritant des personnes déplacées du même camp.

Par ailleurs, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs, dont les deux soeurs, tandis que leur mère et deux autres filles ont été grièvement blessées suite à un bombardement de l'armée sioniste sur une maison dans le camp de Bureij, ajoute la même source.

Au nord-ouest de la ville de Ghaza, des équipes d'ambulanciers et de secours ont récupéré les corps de deux martyrs dans la région d'Al-Saftawi, tandis que les forces d'occupation ont tiré à balles réelles dans plusieurs localités, à l'est de Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza.

Plusieurs Palestiniens ont également été blessés, dont certains grièvement, après que les forces d'occupation ont visé un rassemblement de Palestiniens près de l'école Al-Aqqad à Khirbet Al-Adas, au nord de la ville de Rafah, au sud de la bande de Ghaza.

Samedi soir, l'armée sioniste a de nouveau pris pour cible l'hôpital Kamal Adwan dans la ville de Beït Lahia, au nord de la bande de Ghaza, où elle a bombardé la principale station d'oxygène, faisant plusieurs blessés parmi les membres du personnel médical. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.176 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 104.473 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

TLEMCEN

Deux artistes d'Algérie et du Pakistan lauréats du concours international de la miniature et de l'enluminure

Deux artistes d'Algérie et du Pakistan ont remporté le premier prix du concours international de la miniature et de l'enluminure, organisé dans le cadre de la 14e édition du Festival culturel international dédié à ces arts, clôturée samedi soir, au Palais de la Culture Abdelkrim Dali de Tlemcen.



La première place en art de la miniature a été décernée à Hamaza Fawzi d'Algérie, alors que le Pakistanaise, Ahmed Waqar, a remporté le premier prix du concours de l'art de l'enluminure. La deuxième place en art de la miniature a été attribuée à Kasimov Obeidullah d'Ouzbékistan, suivi par Houha Nawal d'Algérie. Concernant l'enluminure, l'artiste iranienne, Darya Novin, s'est classée deuxième. La

troisième place est revenue à l'algérienne Aïouane Moundir. Par ailleurs, les meilleures œuvres présentées lors de cette édition ont été sélectionnées parmi 23 en miniature et enluminure, par un jury composé d'artistes d'Algérie, du Koweït et de Turquie. La cérémonie de clôture a été également marquée par des hommages rendus au jury ainsi qu'à l'invitée d'honneur de cette édition, l'artiste japonaise

Mikasa Koshi et à l'artiste algérienne, Jazia Cherrih. En outre, un documentaire sur cette édition a été projeté, suivi de partitions de musique sur le luth, exécutées par l'artiste Mustapha Bechelaghem. Ce festival culturel international, organisé quatre jours durant, a enregistré la participation de 47 artistes de 18 pays présentant environ 140 œuvres d'art, selon le commissariat de l'événement.

TÉBESSA

Ouverture des 3èmes Journées nationales du court-métrage

La 3ème édition des Journées nationales du court-métrage " Ciné Thévest " a été inaugurée, dimanche à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa, au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Ahmed Belhaddad.

Le directeur de la Maison de la culture, Mounir Mouissi, a indiqué que cette nouvelle édition, organisée par son établissement et d'une durée de 3 jours, donnera lieu à la projection de 26 courts-métrages, œuvres de jeunes réalisateurs représentant 15 wilayas du pays, dont Laghouat, Constantine, Skikda et Sétif.

M. Mouissi a ajouté que ces productions sont en lice pour s'adjuger les trois premières places du concours du "meilleur court-métrage", organisé pour l'occasion et qui aura pour jury le réalisateur radio et critique de cinéma, Djamel-Eddine Hazourli, les comédiens Moufida Addas et Hakim Dakkar, et la jeune réalisatrice Bekra Tounsi, qui "électionnera les œuvres selon des critères préalablement définis".

Le chef de l'exécutif



local, Ahmed Belhaddad, a souligné, pour sa part, que cette manifestation culturelle, qui réunit des cinéastes chevronnés et de jeunes amateurs passionnés, est "une occasion pour faire connaître le patrimoine culturel et cinématographique de Tébessa, d'autant qu'il s'agit d'une wilaya pionnière dans l'histoire du cinéma algérien, dès lors qu'elle a abrité le tournage du long-métrage "Le moulin de M. Fabre" du célèbre réalisateur et enfant de la ville de Tébessa, Ahmed Rachedi". Il s'agit-là, a poursuivi

le wali, d'une "belle occasion de promouvoir le 7ème art dans une wilaya où de jeunes cinéastes produisent de plus en plus, et traitent de plusieurs thèmes et dans différents domaines".

Plusieurs personnalités du cinéma ont été honorées au cours de la cérémonie d'ouverture du festival, en l'occurrence le réalisateur Mohamed "Hamma" Hazourli, le cinéphile et ancien président de l'association Caracalla, Djamel-Eddine Hariz, ainsi que l'écrivain et critique de cinéma Ahmed Bed-

jaoui, auteur du livre "Le cinéma et la guerre de libération".

Le responsable a indiqué que le court-métrage "Horra" (libre) de Hammadi Abdellader serait projeté en avant-première dans le cadre de la cérémonie d'ouverture du festival.

Les séances de projection seront entrecoupées d'ateliers techniques sur la réalisation et la direction photo, de débats ouverts et d'excursions vers les principaux monuments et sites touristiques de l'antique Thévest.

SAÏDA

Un colloque sur l'entrepreneuriat cinématographique



La ville de Saïda a accueilli, dimanche, un colloque local intitulé : "L'investissement violet pour l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographiques", réunissant des jeunes et des étudiants universitaires passionnés de 7e art.

Abdelmalek Benlaouar, président de l'Organisation Rencontre Jeunesse Algérie, initiatrice de l'événement, a expliqué que cette rencontre, placée sous le thème : "Le cinéma entre préservation du patrimoine culturel et diversité économique", vise à encourager les jeunes créatifs, talentueux et intéressés par le cinéma, et les accompagner pour accéder au monde de l'entrepreneuriat dans l'industrie cinématographique.

Il a souligné que l'organisation s'attèle à aider ces jeunes à créer des startups dans ce domaine en profitant des dispositifs de soutien et de financement offerts par l'Etat.

"La réalisation de tels projets peut contribuer au soutien de l'économie nationale et à la création d'emplois", a-t-il ajouté.

L'intervenant a salué la stratégie du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à créer pas moins de 20.000 startups et l'attention particulière qu'il porte à l'industrie cinématographique.

Cet événement, qui s'est tenu à la salle de cinéma Douniazad, a vu la participation de sept courts-métrages documentaires réalisés par des étudiants, a-t-on signalé. Parmi ces œuvres, trois seront sélectionnées par un jury présidé par le réalisateur Mohamed Bensghir, originaire de Saïda, pour participer au Salon national de l'investissement violet dans l'industrie et l'entrepreneuriat cinématographiques, prévu à la fin du mois de décembre prochain à Alger, selon les organisateurs.

TUNISIE

Ouverture des Journées Théâtrales de Carthage

La 25ème édition des Journées Théâtrales de Carthage (JTC) a été ouverte, samedi soir, au cours d'une cérémonie officielle organisée, au Théâtre municipal de Tunis.

Organisé sous l'égide du ministère des Affaires culturelles, le festival des JTC est un rendez-vous annuel d'envergure arabe et africaine, ouvert sur le théâtre dans le reste du monde.

Les questions humanitaires sont au cœur de cette édition ayant pour slogan "Le théâtre de toutes les résistances... l'art de la vie". La guerre dans les Territoires palestiniens occupés et notamment dans la Bande Ghaza ainsi qu'au Liban sud sont au cœur de la programmation.

Dans ce contexte, la soirée a été marquée par une prestation de l'artiste guitariste et compositeur palestinien Shadi Zaqtan.

Organisé du 23 au 30 novembre 2024, à Tunis, le festival des JTC 2024 présente une sélection de 125 spectacles issus de 32 pays arabes, africains et d'ailleurs. 12 spectacles sont dans la compétition officielle, exclusivement destinée aux structures théâtrales professionnelles, arabes et africaines.

Le théâtre syrien, la cause palestinienne et la guerre contre la Bande de Ghaza et le Liban sont au cœur de la programmation des JTC 2024 pour une semaine riche en spectacles et autres rendez-vous autour du théâtre arabe et africain.

APS

MILA

Le label de "projet innovant" accordé à deux applications développées par des étudiants du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf

Deux applications développées par des étudiants du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila viennent d'obtenir le label de "projet innovant" auprès du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-entreprises, apprend-on dimanche du directeur de l'incubateur des affaires de ce centre.



La première "Dwaya" facilite l'accès du malade aux diverses prestations sanitaires, dont l'acquisition de médicaments à distance et la prise de rendez-vous de consultations médicales en lui permettant de localiser les structures sanitaires

proxches et leurs numéros de téléphone, a précisé à l'APS Dr. Hamza Daoudi.

La seconde application "Yapad" ambitionne de numériser divers aspects du secteur de l'éducation dont la gestion des établissements scolaires et le suivi de la scolarité

de l'enfant et de la relation entre administration et parents d'élèves, a précisé la même source. Avec ces deux projets, le nombre de projets élaborés par des étudiants du centre ayant obtenu le label "projet innovant" passe à six projets, ajoute encore Dr. Daoudi.

Actuellement, les amateurs de l'incubateur des affaires du centre universitaire Abdelhafid-Boussouf poursuivent l'accompagnement des étudiants porteurs d'idées innovantes et supervisent 40 projets candidats à ce label, a ajouté Dr. Daoudi.

HACKATHON INNOVPOST D'ALGÉRIE POSTE Aujourd'hui date limite des inscriptions



Algérie Poste a indiqué dimanche que le dernier délai des inscriptions à la première édition de son challenge national "Hackathon Innovpost", dédié à l'innovation technologique dans le secteur, est prévu lundi.

Lancé le 7 novembre dernier sous le thème "Vers une poste connectée et innovante", ce challenge qui se déroulera du 30 novembre au 1er décembre 2024, vise à réunir étudiants et startups "pour développer des solutions innovantes modernisant les services postaux", précise Algérie Poste dans un communiqué.

Cet événement s'inscrit "dans la stratégie de transformation numérique d'Algérie Poste et de valorisation des talents locaux, visant à renforcer la culture de l'innovation de l'entreprise, en mettant en avant l'importance des nouvelles technologies dans le développement économique et industriel du pays".

"Les participants sélectionnés auront l'opportunité de remporter des prix de valeurs tout en contribuant à l'avenir numérique des services postaux algériens", souligne Algérie Poste.

APS

PUBLICITÉ



ALGERIE TELECOM -SPA –

Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Temouchent

Réf : AT/DOT46/SDFS/DAL/ACHAT/296/2024

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Temouchent déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/AT/DOT46/SDFS/DAL/2024 du 28/10/2024 portant sur « Travaux de remplacement, de réparation et de développement du réseau de distribution en cuivre CDN »

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 028 18083

Capital social : 115.000.000.000 DA

Siège Social : Route Nationale n°95, Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

DK NEWS

Anep : 2416037150 du 25/11/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux articles 65 et 82 du DP n°15-247 du 16 Septembre 2015, l'UMMMTO[NIF :408 020 000 150 039], l'UMMMTO déclare que le marché relatif à l'AONO avec exigence de capacités minimales N°01/UMMMTO/VRDPO/2024 portant « Acquisition et installation d'un Data Center au profit de l'université Mouloud MAMMERI - Tizi-Ouzou », est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Numéro et intitulé du Lot	Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA TTC	Note totale	Note Générale	Note technique	Détail de la garantie	Début de livraison, d'installation ou de mise en service	Service après-vente	Critères de Choix
Lot unique : « Acquisition et installation d'une solution Data Center (PCPA) à Cloud privé »	EURELUMATEK NIF : 0920230504791515	143 470 993,40	100,00 pts	65,00 pts	44,99 pts	16 mois	200 jours	6 mois	meilleur dossier

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, les soumissionnaires sont invités, le cas échéant, à se rapprocher des services de l'université au plus tard **trois (03) jours** pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Ces derniers peuvent introduire un recours dans un délai de **10 jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis auprès de la commission des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2416037029 du 25/11/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique ex INI

Avis de Recrutement 2024

L'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique lance l'ouverture de concours de recrutement dans les grades suivants:

Grades	Mode de recrutement	Condition d'accès	Filière	Spécialité	Nombre des postes	Autre condition
médecins généralistes de santé publique	concours sur titres	titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Santé publique		01	

Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes:

- Demande manuscrite ;
- Copie de la pièce d'identité ;
- Copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
- Fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat. Télécharger du site : www.dgfp.gov.dz
- * Les candidats définitivement admis seront, préalablement à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leur dossier administratif par l'ensemble des autres documents dont notamment:
 - Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national,
 - Extrait de l'acte de naissance;
 - Certificats médicaux ; (générale et physiologie)
 - Deux (02) photos d'identité ;
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :
 - Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
 - Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
 - Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
 - Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
 - Une fiche familiale, pour les candidats mariés.

délais des inscriptions et dépôt des dossiers:

Les inscriptions dans les concours ci-dessus débuteront dès la première date de publication de ce placard et s'étendront sur quinze jours (15) ouverts. Les dossiers seront déposés ou envoyés par lettre recommandée avec un accusé de réception à : Mr le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique ESI ex (INI) Oued-Smar, BP 68 M, 16270, Alger.

Observation:

- Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription ne sera pas pris en considération.

DK NEWS

Anep : 2416037029 du 25/11/2024

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Cat's Eyes
Saison 1

Quentin inquiet rapporte les croissants à Tamara au petit matin. Il lui confie ses craintes et ses soupçons. Le nouvel amoureux de la jeune femme semble ravivé son amour pour elle. Leur conversation est interrompue lorsque le jeune policier est appelé par un collègue au sujet d'une vidéo pouvant identifier la voleuse. Les filles se retrouvent à l'appartement pour une réunion de crise. Voler la vidéo semble être la seule issue pour empêcher la police de remonter leur piste. Sylia a un plan après avoir étudié les plans du bastion.

Les invisibles
Saison 4

Le cadavre d'un homme d'une cinquantaine d'années est découvert dans un champ : il a une cheville cassée par un piège à loup, une épaulé déchirée et une balle l'a transpercé. Angie, la médecin légiste, découvre une boule de papier dans la gorge de la victime contenant un message codé. Un emblème de crapaud sur un vêtement du mort conduit Duchesse et Marjorie sur la piste de plusieurs adeptes d'un jeu de chasse au trésor intitulé « À la recherche du crapaud d'or ». Parallèlement, Colette et Roland, deux octogénaires, s'enfuient de leur maison de retraite.

Jusqu'à la garde



Miriam et Antoine sont en plein divorce. Mais même devant la juge, ils ne parviennent pas à se mettre d'accord. Pour être tranquille, Miriam décide de déménager, avec Joséphine, sa fille de quasiment 18 ans, et Julien, son fils de 11 ans. Mais Antoine a toujours un droit de garde de Julien. Même si ce dernier refuse de le voir, il y est obligé. Pendant les gardes chez lui, Antoine, aux crises de violence explosives, questionne son fils pour découvrir où son ex-femme compte s'installer. Malgré la pression, Julien essaie de ne rien dire, pour protéger sa famille.

Hippocrate
Saison 3

Sans prévenir Olivier Brun, son chef de service, Chloé a décidé d'utiliser les locaux de l'ancien service des explorations fonctionnelles pour l'hospitalisation des patients refusés par les autres hôpitaux. Arben, Alyson, David et Hugo lui viennent en aide. La nuit, Arben découvre que la porte principale de ce bâtiment désaffecté s'est refermée. Ayant oublié son téléphone, il ne peut prévenir personne et se trouve enfermé avec les patients.

L'amour est dans le pré Saison 19



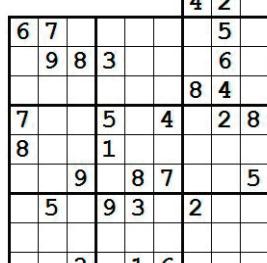
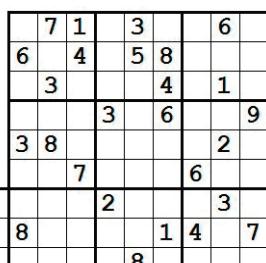
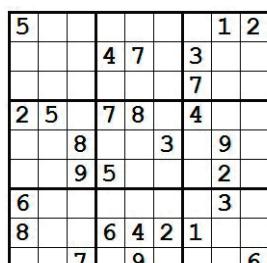
L'aventure touche à sa fin et c'est l'heure pour les douze agriculteurs de faire le bilan de ces 14 semaines, marquées par des rencontres fortes, des moments tendres mais aussi de grandes peines. Karine Le Marchand les accueille dans un camping où, entre balade en bateau, partie de pétanque et initiation au surf, chacun pourra partager son expérience. Face à l'animatrice, les agriculteurs évoquent leurs bons souvenirs et les épreuves rencontrées, expliquent leurs choix et font le point sur leur situation. La saison s'achève sur de beaux moments de complicités, des confidences et une demande en mariage.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2381

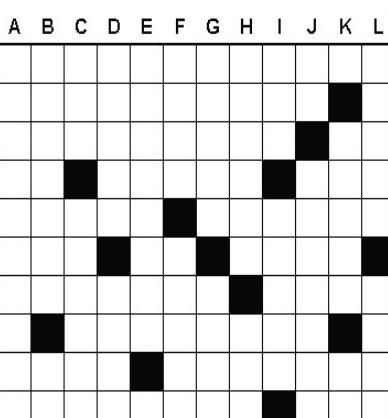
Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



- Horizontalement:**
- 1 - Echange parfois confus
 - 2 - Raccommodeais
 - 3 - Sélectionneurs politiques - Donc bien appris
 - 4 - Démonstratif - Plus ou moins bien selon l'humeur - Affluent du Rhin
 - 5 - Divaguer - Bien équilibré
 - 6 - Pointe d'étoile - Copulative - Naturel
 - 7 - Terminas la lessive - Précipita
 - 8 - Désorienteras
 - 9 - Garrotter - Sensible
 - 10 - Embrassai - Délice breton
- Verticalement:**
- A - Faucon mais de petite taille
 - B - Appelleras - Ala mode
 - C - Bonne première balle - Petites brises
 - D - Support de buste - Convive redoutable
 - E - Refermera la plâtre
 - F - Lieu de délices - Peser l'emballage
 - G - Graveleuses - Répandit
 - H - Pénurie - Champion dans son genre
 - I - Entends comme avant - Acquisition coûteuse
 - J - Cité bourguignonne - Poudre usante
 - K - Marque de respect - Convient
 - L - Dessin technique - Repère de navigateur

Mots croisés N°2381



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1081

vif emportement	divisibles par deux	héberges	se rétablirait poème lugubre	désabusa	groupes de binous mesure chinoise	prendras fin plante de druides
lavage	soudées	attiserais				
trop colorée articulations				très pointus évaluons	planchettes se jeter (se)	
installa			chamois à Lourdes outils de cuisinier			
activité animale		s'éteint interceptera			émousser tartines grillées	escrieurs
primordial général romain			craintives largeur d'étoffe			pascal symbolisé mèche rebelle
grossier	manteau tissu de doublure				rapport de cercle désinfections	j'ai trouvé !
en tenue d'Eve		situées d'acte				mot pour intimes petit molubdène
vedette		associera				
élaquée	fluide gazeux image sainte			mettre en terre bois précieux		
hurlement	pas très souvent				attitude de modèle	
	signe de portée courrant de glace			autocar citadin musicien isolé		apparu danse hongroise
craindre diffuse					indien des Andes vendeur de poison	
ralentit						
repère marin	suphilittiques cordage de mûture		brusques averses espèce suédoise			bien polie
table de boucherie fruit tropical		réduit la voile poème d'antan				
			après le docteur sigle papal		romances germaniques	
			bien à toi			selection déesse marine
doctrine yougoslavie						face de dé
					mauvais cheval	

Solution

Sudoku n°2381

Mots Croisés n°2381

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	H	A	S	S	E	C	R	O	I	S	E
2	R	E	C	O	U	D	R	A	I	S		P
3	E	L	E	C	T	E	U	R	S		S	U
4	C	E		L	U	N	E	E		A	A	R
5	E	R	R	E	R		S	T	A	B	L	E
6	R	A	I	E	T		E	C	R	U		
7	E	S	S	O	R	A	S		H	A	T	A
8	L		E	G	A	R	E	R	A	S		M
9	L	I	E	R		E	M	O	T	I	V	E
10	E	N	S	E	R	R	A	I		F	A	R

Grille géante n°1081

D	P	A	G	B	B	C
D	E	B	R	O	L	A
D	C	R	I	E	I	G
C	H	A	N	R	S	E
V	A	S	I	T	A	S
V	I	E	M	S	R	E
C	E	N	E	S	D	P
C	E	S	A	T	E	A
M	P	A	L	O	P	E
B	E	O	T	T	I	E
N	N	U	S	N	A	S
S	T	A	R	I	S	E
T	A	I	L	R	M	U
C	R	I	C	E	S	R
F	R	E	O	B	O	E
F	E	R	I	E	I	C
A	M	E	R	L	S	A
A	E	T	A	R	T	L
A	N	A	N	A	D	I
T	I	I	S	M	S	S

EN PRÉVISION DU CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE DES SPORTS COLLECTIFS

Rencontre entre les ministres de l'Education nationale et des Sports (Communiqué)

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a rencontré le ministre des Sports, Walid Sadi, pour discuter des préparatifs du championnat national scolaire des sports collectifs, prévu à partir du 7 janvier prochain, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Education.

Cette rencontre tenue samedi au siège du ministère de l'Education nationale dans le cadre de la coordination avec le secteur des sports pour l'encadrement des sports scolaires, a été consacrée aux "préparatifs en cours pour ce championnat national scolaire visant à détecter les talents et les compétences sportives scolaires pour constituer un réservoir pour les sélections nationales", précise le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des recommandations du Conseil des ministres tenu le 22 septembre dernier concernant l'organisation du championnat national scolaire des sports collectifs, conclut le communiqué.

ÉLECTIONS SPORT FÉMININ La présidente de l'ANPDSF, Denia Hadjeb reconduite pour un 3^e mandat

La présidente sortante de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), Denia Hadjeb a été reconduite à la tête de l'instante, pour le nouveau mandat olympique (2024-2028), lors de l'Assemblée élective tenue, samedi après-midi au Centre de préparation des jeunes talents de Soudan (Alger).

En présence des représentants des Associations de wilaya pour la promotion et le développement du sport féminin, Mme Hadjeb a été reconduite pour diriger l'ANPDSF pour un troisième mandat consécutif, après celui de 2017-2020 et 2020-2024.

Les membres de l'Assemblée élective ont été également le bureau exécutif composé de: Mme Atallah Ryma, Mme Halima Elkouch, Mme Eloussmani Sihem, Mme Miloud Ameur Kheira, Mme Mekabli Fatma-Zohra et M. Babekir Ismail.

Crée en 1997 puis réactivée en 2017, l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF) contribue, à travers sa présence dans presque toutes les wilayas du pays, au développement de la pratique féminine du sport, tout en prenant en considération la mutation sociale qui ne cesse de s'imposer en Algérie.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ENDURANCE À BARAKI Les cavaliers de l'ASLECT de Tiaret et l'Hacienda de Blida se distinguent

Les cavaliers de l'association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (ASELCT) et ceux de l'Hacienda de Blida se sont distingués de fort belle manière, en s'adjugeant les premières places au championnat d'Algérie d'endurance, disputé samedi à la ferme équestre de Bentala dans la commune de Baraki.



Dans l'épreuve individuelle élite sur une distance de 100 kilomètres destinée aux chevaux de 6 ans et plus et cavaliers de 18 ans et plus, qui a enregistré la participation de 21 concurrents, le cavalier Mohamed Rabie de l'ASLEC de Tiaret montant "Tergi" a décroché le titre.

Chez les jeunes cavaliers de moins de 21 ans sur une distance de 80 km avec la participation de 17 cavaliers, la victoire est revenue à Hafsaoui Abderrahmane de l'Hacienda de Blida enfourchant "Fahra".

Le titre par équipes élite a été remporté par de l'association sportive

équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (ASELCT) devant le club de la Garde républicaine.

Organisée par la Fédération algérienne de sports équestres, en collaboration avec le club Mouloodiat Foursane El Mohammadia d'Alger, cette compétition a été marquée par la participation de 48 cavaliers (17 cavaliers de moins de 21 ans et 28 cavaliers d'élite, issus de sept clubs équestres du pays).

Les concurrents se sont affrontés en deux épreuves sur deux distances 100 km pour les élites et 80 km réservée aux jeunes cavaliers de moins de 21 ans.

Ce rendez-vous sportif a été marqué par la présence de connaisseurs et de professionnels du cheval sous un temps favorable. Le niveau technique de la compétition est jugé appréciable par les spécialistes.

A noter la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement.

Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des coupes et des médailles lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des membres de la Fédération équestre algérienne.

KAYAK - CANOË ET PARA-CANOË - CHAMPIONNATS ARABES 2024 (1^{RE} JOURNÉE) L'Algérie décroche 23 médailles dont 9 en or



La sélection algérienne a remporté 23 médailles (9 or, 9 argent et 5 en bronze), samedi lors de la première journée des Championnats arabes 2024 (22-24 novembre) de Canoë-Kayak et de Para-Canoë qui se déroulent en Tunisie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).

Les neuf médailles d'or ont été l'œuvre du duo Meroua Oualah-Dounia Bekhtoui (double juniors/200 m et 1000 m double/juniors) et Brahim Guendouz (200 mètres/Ki), Aya Ferfad (200 m individuel

seniors), Aya Ferfad-Arbani (200 m double seniors), Aya Ferfad - Meroua Oualah (1000 m double/seniors), Abdallah Boukazoula-Racim Aliane (200 m et 1000 m double/juniors) et Abdallah Boukazoula (200 m juniors).

Dirigées par l'entraîneur Malek Azaoun, les sélections nationales se composent de neuf athlètes messieurs et sept dames, alors que Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024, représente l'Algérie en Para-Canoë.

Les 17 athlètes sélectionnés :

Messieurs : Abdelhamid Djellouli, Ayoub Haïdra, Ryad Bentouati, Sid-Ali Belaïdi, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Racim Aliane, Abdallah Rachedi et Ayoub Boukazoula.

Dames : Aya Ferfad, Anfela Arabi, Kawther Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah et Dounia Bekhtoui.

Para-Canoë : Brahim Guendouz.

Sport féminin : la présidente de l'ANPDSF, Denia Hadjeb reconduite pour un 3^e mandat.

LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE) : OA 0- ESS 1 Olympique Akbou tombe de haut

Fin de la série d'invincibilité pour l'Olympique Akbou ! Elle a concédé sa deuxième défaite à Domicile devant la coriace équipe de Sétif, en s'inclinant par la plus petite des marges, au terme d'un match où les attaquants sont encore une fois passés à côté.



Pis encore, la formation de la Soummam a également perdu la deuxième place et risque de se faire éjecter du podium, en attendant les résultats des autres matchs de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis. À domicile, l'Olympique Akbou a été battu difficilement par la coriace formation sétiennne (0-1), grâce à l'unique but de la partie inscrit par Bacha en seconde mi-temps, précisément à la 48 minute de jeu.

Les locaux ont, certes, réagi pour tenter d'égaliser, mais les Sétiens, réputés difficiles à

manier hors de leurs bases, ont tenu bon. Les joueurs d'Akbou ont donc fait les frais de cette solidité ce samedi. Suite à cette victoire, l'ESS rejoint son adversaire du jour, l'Olympique d'Akbou, à la 5^e place avec un total de 14 points chacun, mais avec un match en moins pour l'Entente de Sétif. Et pourtant, les Akbociens ont bien maîtrisé les débats du match durant la première demi-heure.

Ils ont osé vers l'avant, mais sans parvenir à créer un véritable danger sur les bois de des Noirs et Blanc de Sétif. On

jouait la 31^e minute quand les Gars de Yemma Goura ont failli à ouvrir la marque par Lechheb. Sur un coup franc exécuté par Juba Oukaci, le gardien de l'ESS dévie difficilement en corner. C'est donc sur le score de Zéro à zéro que l'arbitre de la rencontre renvoie les 22 acteurs aux vestiaires.

Après la pause citron les Aigles Noirs de Sétif ont ouvert la marque trois minute de jeux de la deuxième période par le jeune Bacha pour le reste de la rencontre les protéger de l'entraîneur Bendris ont su comment préserver le score durant

le reste de la rencontre heureusement que le score en est resté là, c'est-à-dire un but à zéro jusqu'au coup de sifflet final de la rencontre.

Grâce à ce succès, les gars de Ain El Fouara se hissent à la sixième place ex-æquo avec leur victime du jour avec 14 points. Une victoire qui met fin à la série de défaites concédées hors du stade du 8-Mai 1945 de Sétif, et qui va sûrement libérer les joueurs sétiens qui avaient passé des moments difficiles au cours des dernières semaines. En outre, c'est une performance qui intervient au bon

moment avant la réception du MCA, dimanche prochain, pour le compte de la 11e journée.

Une rencontre qui sera peut-être l'occasion pour Chaâbi et consorts de se relancer de plus belle pour finir en beauté la première moitié du championnat de Ligue-1 Mobilis avant de penser à la suite du parcours. La défaite devant l'ESS est comme une punition méritée. Comme des écoliers qui travaillent mal à l'école et qui se prennent une punition au bout du compte.

Au piquet...

F.Yanis

Aucune menace devant le gardien des Aigles Noirs !

Après la pause-citron, l'entraîneur Moez Bouakez est rentré vite dans le vif du sujet en jouant sa première carte offensive. En effet, il a sacrifié un milieu de terrain à vocation défensive, Haroune, pour incorporer à sa place Zamoum. Avec Oukaci et Lachheb et Mebaraklou, la formation de a évolué avec quatre attaquants, mais cela n'a pas suffi pour débloquer la situation en attaque. Pis encore, l'équipe n'a pas réussi à se procurer la moindre occasion dangereuse. Le technicien tunisien a ensuite fait rentrer d'autre éléments pour revenir dans le match, deux autres cartes

offensives qui n'ont rien apporté. On a plutôt vu un jeu brouillon et des attaquants trop pressés. Côté ESS, l'équipe s'est montrée solide derrière et a bien résisté aux assauts des Algériens. Le score restera d'un but à zéro jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Défaite amère pour l'olympique qui tombe de haut après une belle série de matchs sans défaite. Elle cède la deuxième place à l'USMA et le MCA et risque de se faire éjecter du podium, en attendant les résultats des autres matchs de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis.

F.Y

JEUX AFRICAINS MILITAIRES-2024 L'équipe nationale remporte la médaille d'or en battant le Cameroun 1-0

La sélection nationale militaire de football a remporté une médaille d'or en battant son homologue du Cameroun sur le score d'un but à zéro (1-0) samedi, lors des Jeux Africains Militaires qu'abrite Abuja (Nigéria), finale de cette deuxième édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

L'unique but algérien a été inscrit par Marouane Benzid. 109 mn. Les Jeux Militaires Africains (AMGA) représentent la plateforme sportive par excellence qui se déroulent au Nigéria, sous le thème "Renforcer la coopération militaire par le sport".

Ces jeux unissent les athlètes militaires d'élite d'Afrique de quelques 25 pays, pour mettre en valeur leurs compétences, leur endurance et leur esprit d'équipe, dans 19 disciplines sportives.



QUALIF'S-CAN-2025 (U20) ZONE UNAF (4E JOURNÉE) Le point après le match Tunisie- Algérie (2-1)



Le point du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 20 ans (U20), qualificatif à la Coupe d'Afrique de football CAN-2025 de la catégorie, après le match Tunisie-Algérie (2-1) disputé samedi à Ismaïlia (Egypte) pour le compte de la 4^e journée : 4e journée (Samedi, 23 novembre) : Tunisie - Algérie 2-1 Maroc - Libye (19h00) Egypte : exempt Classement : Pts J Diff 1- Maroc 7 3 +2 2 - Tunisie 6 3 +1 3 - Egypte 4 3 0 4 - Algérie 2 3 -1 5 - Libye 0 2 - Déjà joués : Libye - Tu-

nisie 1-2 Maroc - Egypte 2-1 Tunisie - Maroc 1-2 Algérie -

Egypte 1-1 Libye - Egypte 1-2

Algérie - Maroc 1-1 Reste à

jouer : 5e et dernière journée (Mardi, 26 novembre) : Ismaïlia :

Algérie - Libye (17h00) Suez : Egypte - Tunisi

(17h00) Maroc : exempt

NB : Le tournoi se déroulera

sous la forme d'un mini-championnat, le premier et

le deuxième représenteront

la zone UNAF à la CAN-2025,

dont la phase finale se jouer

en Afrique du Sud (19 févri

vrier-11 mars).

LIGUE DES CHAMPIONS (SANCTIONS) Le MCA écope de quatre matchs à huis clos (club)

Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a écopé d'une sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, infligée par la Commission de discipline de la Confédération africaine (CAF), a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, dimanche dans un communiqué.

Cette sanction fait suite "aux incidents survenus le 21 septembre dernier, lors du match disputé face aux Tunisiens de l'US Monastir (2-0), au stade "Ali Ammar dit Ali La Pointe" de Douera, pour le compte du deuxième tour préliminaire (retour) de la compétition", précise la même source.

Lors du match aller disputé le vendredi 13 septembre à Tunis, le MC Alger s'était incliné sur le score de 1 à 0, sur un but contre son camp du défenseur central, Ayoub Ghezala.

"La peine sera portée à quatre matchs à huis clos ferme, s'il y aura un événement extra-sportif dans les 12 mois suivant la date sanction", précise le "Doyen", soulignant que le club a également écopé d'une amende de 50.000 dollars.

Le club algérois "a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire recours contre cette sanction au niveau de la CAF", conclut le communiqué.

Le MCA, qui entamera la phase de poules mardi en déplacement face au TP Mazembe (14h00, algérienne), et recevra par la suite les Tanzaniens de Young Africans (6-8 décembre / 2e journée) ainsi que les Soudanais d'Al-Hilal (13-15 décembre / 3e j.), à huis clos.

APS

LIGUE 2 AMATEUR (11^E JOURNÉE)

Le MB Rouissat accroché à Batna, le RC Kouba rejoint Tiaret à la deuxième place

Le MB Rouissat, leader du groupe Centre-Est, s'est contenté du match nul (0-0) lors de son déplacement chez le CA Batna pour le compte de la 11^e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputé samedi, alors que le RC Kouba, large vainqueur devant la JS El Biar (3-0), se hisse à la 2^e place du groupe Centre-Ouest en compagnie de la JSM Tiaret.

Malgré ce match nul, le MB Rouissat (26 pts) conserve le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, mais se retrouve désormais sous la menace de l'USM El Harrach (2e, 22 pts), qui se déplacera dimanche chez le NRB Teleghma (11e, 12 pts).

Toujours invaincus depuis le début de la saison avec un bilan de six victoires et quatre matchs nuls, les Harrachis auront l'occasion de réduire l'écart sur le leader face à une équipe difficile à manier à domicile.

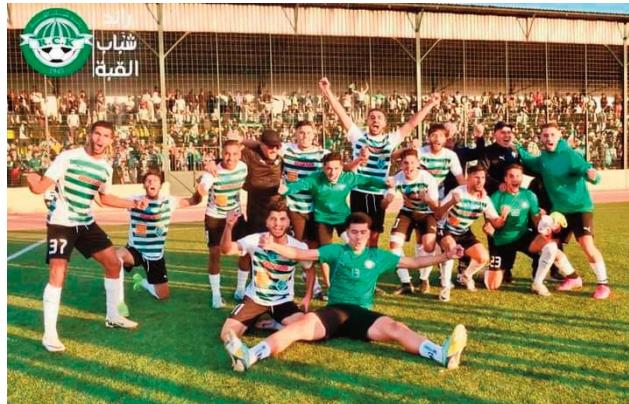
Sur la troisième marche du podium avec 21 points, l'USM Annaba a obtenu une victoire renversante devant l'Olympique Magrane (3-2) et reste au contact de Rouissat et El Harrach dans la course à l'accession.

Embusqué derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 18 pts) a été accroché à domicile (0-0) par la JS Bordj Menaiel (15e, 7 pts), alors que la JSD Jijel (8e, 13 pts) a atomisé le MO Constantine (4-1), qui glisse à la septième position avec 14 unités.

Cette contre performance du MOC a profité à l'US Chaouia, qui se hisse au sixième rang après son succès à domicile (2-0) devant le HB Chelghoum Laid (8e, 13 pts).

Dans la dernière rencontre, disputée ce samedi, l'IRB Ouargla (8e, 13 pts) a battu (1-0) la lanterne rouge l'US Souf (5 pts).

La 11^e journée du groupe Centre-Est



se poursuivra, dimanche (15h00), avec deux rencontres au programme : AS Khroub - MSP Batna (huis clos) et NRB Teleghma - USM El Harrach.

==Groupe Centre-Ouest : le RC Kouba domine la JS El Biar (3-0) et rejoint Tiaret Tiaret à la deuxième place== Dans la poule Centre-Ouest, la deuxième partie des matchs de la 11^e journée, a été marquée par la large victoire du RC Kouba dans le derby algérois, qui l'opposait à la JS El Biar (3-0).

A la faveur de ce succès, le Raed rejoint la JSM Tiaret à la deuxième place du classement avec 20 points, alors que la JS

El Biar glisse en sixième position avec 16 unités.

Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 19 pts) a battu difficilement le SC Mecheria (1-0) et reste en course pour l'accession.

De son côté, la NA Hussein-Dey a obtenu une précieuse victoire, sa deuxième de la saison, en s'imposant devant le WA Mostaganem (1-0).

Grâce à ce succès, le NAHD (12 pts) s'est extirpé de la zone de relégation, désormais occupée par le MCB Oued Sly (10 pts), le CR Témouchent (8 pts) et le SC Mecheria (4 pts).

La 11^e journée de la poule Centre-Ouest, a débuté vendredi, avec le faux pas du leader l'ES Ben Aknoune, accrochée par le MC Saida (0-0), tout comme son dauphin la JSM Tiaret, auteure d'un nul en déplacement contre le RC Arbaâ (1-1).

En dépit de ce faux pas, l'Etoile de Ben Aknoune (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader, devant le RCK et la JSM Tiaret (20 pts), qui a longtemps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90+6e).

Avec ce nul, le MC Saida (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts).

Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et occupe la cinquième place du classement avec 17 points.

Pour sa part, le GC Mascara (6e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points.

Dans la dernière rencontre disputée, vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achiou, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15^e place avec huit points seulement au compteur.

GR.CENTRE-EST - 11E Nul de l'USMH à Teleghma, victoire du MSPB au Khroub



Les résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue des matchs de la 11^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés vendredi et samedi :

Vendredi :
RC Arbaâ - JSM Tiaret 1-1
ESM Koléa - GC Mascara 1-0
SKAF Kh Miliana - CR Témouchent 1-0
MC Saida - ES Ben Aknoune 0-0
US Béchar Djedid - MCB Oued Sly 3-1

Samedi :
JS El Biar - RC Kouba 0-3
ASM Oran - SC Mecheria 1-0
NA Hussein-Dey - WA Mostaganem 1-0

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoune	23	11
2). JSM Tiaret	20	11
-). RC Kouba	20	11
4). ASM Oran	19	11
5). US Béchar Djedid	17	11
6). JS El Biar	16	11
-). GC Mascara	16	11
8). WA Mostaganem	15	11
9). ESM Koléa	14	11
10). RC Arbaâ	13	11
-). SKAF Khemis	13	11
12). MC Saida	12	11
-). NA Hussein-Dey	12	11
14). MCB Oued Sly	10	11
15). CR Témouchent	8	11
16). SC Mecheria	4	11.

L'USM Harrach a fait match nul en déplacement devant le NRB Teleghma (1-1), alors que le MSP Batna a réalisé l'exploit de battre l'ASK au Khroub (1-

0), dimanche, lors des derniers matchs de la 11^e journée du Championnat de

Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, entamée samedi.
Menée dès la 67^e minute par un but de Kermiche, l'USMH (23 pts) a réussi l'égalisation à la 90+2.
Ce nul permet aux Harrachis de réduire leur retard à trois points sur le leader, le MB Rouissat (26 pts), alors que le NRB se classe 8^e avec 13 pts, en compagnie du HBC Laid, IRB Ouargla, NRB Teleghma et JSD Jijel.
Pour sa part, le MSPB a réalisé une excellente opération en allant battre l'AS Khroub (1-0) ce qui lui permet de remonter de la 13^e à la 8^e place avec 13 points au compteur, tandis que l'ASK reste 5e avec 16 pts.

Résultats :

Dimanche :
AS Khroub - MSP Batna 0-1
NRB Teleghma - USM El Harrach 1-1

Samedi :
O.Magrane - USM Annaba 2-3
US Chaouia - HB Chelghoum Laid 2-0
IB Khemis-El-Khechna - JS Bordj Menaiel 0-0

IRB Ouargla - US Souf 1-0
CA Batna - MB Rouissat 0-0
JSD Jijel - MO Constantine 4-1

Classement :

	Pts	J
1. MB Rouissat	26	11
2. USM El Harrach	23	11

APS

MAN CITY GUARDIOLA NE PERD PAS ESPoir

Méconnaissable, Manchester City a pris une roulade face à Tottenham (0-4), samedi en Premier League. Battu cinq fois de rang toutes compétitions confondues pour la première fois de sa carrière d'entraîneur, Pep Guardiola a tenté de mobiliser ses troupes après cette déroute. "En huit ans, nous n'avons jamais vécu ce genre de situation. Maintenant, il faut le vivre, et il faut briser cette spirale négative en gagnant les prochains matchs, et surtout le prochain, a jugé le manager catalan en conférence de presse. Nous reviendrons. Nous le ferons."

MAN UTD LEWANDOWSKI AURAIT PU SIGNER EN 2012

Lorsqu'il évoluait encore au Borussia Dortmund, l'attaquant Robert Lewandowski (36 ans, 13 matchs et 14 buts en Liga cette saison), qui a désormais migré au FC Barcelone, aurait pu signer à Manchester United. Mais le club allemand l'en a empêché !

"J'ai dit oui à un transfert à Manchester United en 2012. Je me souviens de cette conversation avec Sir Alex Ferguson... on ne pouvait pas lui dire non. Mais le Borussia Dortmund a décidé de rejeter l'offre", s'est souvenu le Polonais dans le podcast de Rio Ferdinand. Deux ans plus tard, Lewandowski a finalement signé, en tant que joueur libre, au Bayern Munich.

MAN UTD AMORIM CROIT EN SA RÉUSSITE

Nommé sur le banc de Manchester United après le licenciement d'Erik ten Hag, le manager Ruben Amorim suscite de grandes attentes à la tête des Red Devils. En conférence de presse ce vendredi, le technicien portugais a affiché sa confiance par rapport à sa capacité à relever ce défi.

"Je suis un peu rêveur et je crois en moi. Je crois aussi au club. Je pense que nous avons la même idée, le même état d'esprit. Je crois vraiment aux joueurs. Je sais que vous ne croyez pas beaucoup en eux mais moi, j'y crois beaucoup. Je pense que nous pouvons nous améliorer. Et je veux essayer de nouvelles choses. Vous pensez que ce n'est pas possible, je pense que c'est possible. Nous verrons à la fin", a commenté l'ancien entraîneur du Sporting Portugal.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

BARCELONE LE MEA CULPA DE KOUNDÉ

Trop naïf, Jules Koundé (26 ans, 18 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a perdu un ballon fatal sur la réduction de l'écart au score d'Alfonso Gonzalez à l'occasion du nul concédé face au Celta (2-2), samedi en Liga. Une erreur assumée par le défenseur polyvalent du FC Barcelone.

"Je n'ai pas du tout fait un bon match. C'est une grossière erreur qui ne peut pas arriver. C'est un manque de concentration, a reconnu le Français à l'issue de la partie. J'accepte cette erreur, nous avons été rejoints en partie à cause de moi."

Le club catalan, qui avait une avance de deux buts, a été rejoints en moins de trois minutes dans la foulée de l'expulsion de Marc Casado.

GENOA BALOTELLI, VIEIRA CALME LE JEU

Anciens coéquipiers à l'Inter Milan, l'entraîneur Patrick Vieira et l'attaquant Mario Balotelli (34 ans, 2 apparitions en Serie A cette saison) ont connu une relation froide lors de leur collaboration à l'OGC Nice. Alors que les deux hommes vont se retrouver au Genoa, le technicien français a calmé le jeu ce vendredi face à la presse.

"Je m'attendais à ce que ce soit votre première question. Bon, finalement, c'est la troisième et c'est très bien comme ça. Mario, je le connais très bien. C'est un joueur et surtout une personne que j'aime bien. C'est un joueur important, qui peut marquer des buts. Il doit continuer à travailler, parce qu'il a déjà très bien travaillé, et être à la disposition de l'équipe afin d'aider le club à gagner des matches", a commenté l'ex-coach de Strasbourg.

INTER MIAMI DÉPART DE MARTINO CONFIRMÉ

Comme attendu ces derniers jours, l'entraîneur de l'Inter Miami Gerardo

Martino a officiellement quitté ses fonctions ce vendredi, de son propre chef. Arrivé en juin 2023 à la tête de la formation floridienne, l'Argentin a conduit les Herons au titre en saison régulière de Major League Soccer cette année. Cependant, à la surprise générale, la franchise de David Beckham a été éliminée dès les quarts de finale de la conférence contre l'Atlanta United (2-1, 1-2, 2-3). Javier Mascherano devrait prendre la relève.

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - PARLEMENT**Ouverture de la 70^e session de l'AP-OTAN à Montréal avec la participation du Conseil de la nation**

Les travaux de la 70^e session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) ont débuté, samedi à Montréal (Canada), avec la participation d'une délégation du Conseil de la nation, a indiqué, dimanche, un communiqué de cette instance législative.

Les participants aux réunions des commissions permanentes auront à débattre de plusieurs thèmes, tels "Le défi de la lutte contre la désinformation", "Histoire et identités menacées: protection du patrimoine culturel lors des conflits armés", "Technologies à double usage: défis commerciaux, réglementaires, sociaux et sécuritaires nationaux", outre "l'Otan et les pays du Sud".

Prend part à cette session

**ALGÉRIE - IRAN****Boughali reçoit une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura iranien (communiqué)**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura islamique iranien, conduite par le président de ladite Commission, Ibrahim Azizi, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A l'entame de la rencontre, précise le communiqué, M. Boughali a affirmé que l'Algérie et l'Iran entretiennent des relations historiques fondées sur des liens de fraternité sincère et une volonté de coopération étroite", mettant en avant "les efforts constants des deux pays pour renforcer leurs relations fraternelles".

Le président de l'APN a également estimé que l'échange de visites entre les deux institutions parlementaires constitue une opportunité précieuse pour examiner l'état des relations bilatérales dans leur ensemble", relevant "sa détermination d'oeuvrer sérieusement à leur promotion au niveau qui reflète la volonté politique commune des deux pays, tout en élargissant et diversifiant leur coopération économique afin de tirer profit des potentialités et opportunités communes". Au volet économique, poursuit la source, M. Boughali a évoqué "les incitations offertes par la loi sur l'investissement aux opérateurs étrangers, notamment dans le cadre de la diversification des sources de richesse", appellant, à ce propos, à "une coopération accrue dans le domaine des startups", tout en exprimant "son intérêt pour l'expérience iranienne et la diversité de ses domaines". Il a,

par ailleurs, rappelé "les positions souveraines de l'Algérie, fondées sur le respect des principes de non-ingérence dans les affaires des autres pays, le respect de leur souveraineté, la primauté du dialogue pour le règlement des crises, ainsi que le soutien aux causes justes de la monde, tout en œuvrant à limiter les répercussions des conflits sur la stabilité des Etats et la quiétude des peuples". A cette occasion, il a passé en revue "les circonstances exceptionnelles marquant la conjoncture régionale et internationale, notamment les agressions sionistes et les crimes odieux commis à Ghaza, leur expansion vers d'autres villes et au Liban, face à un silence complice de certains pays". A ce titre, M. Boughali a réaffirmé "le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant, avec pour capitale Al-Qods", et s'est également penché sur "la question du Sahara occidental, classée par l'ONU comme une question de décolonisation, tout en réaffirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Dans le même contexte, M. Boughali a indiqué que "les ingérences étrangères ne servent que leurs propres intérêts et ne font qu'aggraver les crises", soulignant que "le règlement des crises, notamment en Libye et dans d'autres pays africains, doit être national".

De son côté, M. Ibrahim Azizi, a évoqué les derniers développements dans la région, notamment la situation en Palestine et au Liban, soulignant l'urgence des efforts pour mettre fin aux crimes de génocide commis contre le peuple palestinien sans défense par l'entité sioniste qui vise à étendre son occu-

pation à d'autres pays, a ajouté le communiqué.

Dans cette perspective, M. Azizi a salué "les positions de l'Algérie en faveur du peuple palestinien opprimé ainsi que ses partisans constants pour cette cause juste".

Le responsable iranien a, par ailleurs, présenté "les vœux à l'occasion du 70^e anniversaire de la Révolution algérienne qui symbolise l'histoire renouvelée et révolutionnaire du peuple algérien ayant arraché son indépendance au prix du sacrifice d'un million et demi de martyrs", précise le communiqué. Concernant les relations bilatérales qu'il a qualifiées d'"historiques et enracinées", M. Azizi a mis en avant "la nécessité de les renforcer davantage et d'élargir la coopération pour inclure davantage de domaines économiques, à même de refléter la qualité privilégiée des relations politiques et de l'action parlementaire commune", lit-on dans le communiqué. L'audience s'est déroulée au siège de l'APN, en présence du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, M. Mohamed Khouane, du président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, M. Mohamed Henouni et du président du groupe parlementaire d'amitié "Algérie-Iran", Moussa Kharfi. Était présent également, côté iranien, outre la délégation, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran à Alger, Mohammad Reza Babai, a conclu la même source.

ALGÉRIE - SYRIE**M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue syrien**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi, un appel télépho-

nique du ministre des Affaires étrangères et des Expatriés de la République arabe syrienne, M. Bassam Al-Sabbagh, indique un communiqué du ministère.

À cours de cet entretien, "les deux parties ont passé en revue, dans le cadre de la coordination et de la concertation, plusieurs sujets relatifs aux relations fraternelles et à la co-

opération entre les deux pays frères, ainsi que les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés et au Moyen-Orient", selon le même communiqué.

ENERGIE ET MINES**M. Arkab reçoit une délégation du Réseau parlementaire des jeunes**

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, samedi à Alger, une délégation du Réseau parlementaire des jeunes à l'Assemblée populaire nationale (APN), pour s'enquérir des préoccupations des jeunes en lien avec le secteur, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère dans le cadre du renforcement du dialogue avec les différents acteurs nationaux, le président du Réseau, Abdeslam Bachagna, la vice-présidente, Souhila Chekchak, et les membres Abdellabes Gharbi, Ammar Oulmi, Fatma Zohra Hadji et Ismail Brahimi, ont adressé

"leurs félicitations à M. Arkab pour le renouvellement de la confiance en sa personne", lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions au service de la patrie et des citoyens", selon la même source.

Après avoir salué l'intérêt majeur accordé par le Gouvernement aux jeunes, la délégation a passé en revue les objectifs du Réseau, notamment le renforcement du rôle de cette catégorie dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale. Le Réseau tend à "introduire de nouvelles pratiques dans le travail parlementaire" et à "offrir de nouvelles perspectives et opportunités aux jeunes en matière d'emploi, de formation et de création de PME", selon la même source.

Les discussions ont également porté, lors de cette rencontre, sur les opportunités offertes aux jeunes dans le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, notamment aux diplômés de l'enseignement supérieur, en matière de création d'entreprises et de participation aux activités du secteur.

La rencontre a, par ailleurs, permis d'aborder d'autres questions telles que les possibilités d'emploi des jeunes dans les établissements du secteur et les préoccupations locales en lien avec les programmes du secteur dans le domaine du raccordement aux réseaux électriques et de gaz dans certaines régions.

APS

ALGÉRIE - KOWEÏT
Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle à l'Etat du Koweït (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) entame dimanche une visite officielle à l'Etat du Koweït, à l'invitation du Général de Corps d'Armée Bandar Salem Al Muzaini, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée koweïtienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Sur invitation de Monsieur le Général de Corps d'Armée Bandar Salem Al Muzaini, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée koweïtienne, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, entame une visite officielle à l'Etat du Koweït, à partir d'aujourd'hui 24 novembre 2024", précise la même source.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et l'Armée koweïtienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - LIBAN
Association des oulémas musulmans algériens : retour au pays de la délégation médicale dépêchée au Liban

La délégation médicale relevant du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans algériens est rentrée, samedi soir au pays, après avoir accompli sa mission humanitaire au Liban en proie à l'agression islamiste.

A son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, le chef de la mission et président du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans, M. Amar Talbi, a précisé que "la délégation médicale, composée de chirurgiens spécialisés en chirurgie générale, en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique et de médecins anesthésistes-réanimateurs, a accompli son devoir envers les blessés dans l'agression islamiste". Les Libanais ont "exprimé leur gratitude et leur reconnaissance envers les membres de la mission algérienne pour leur efforts, qui reflètent les valeurs de fraternité et de solidarité entre les deux pays et les deux peuples frères", a dit M. Talbi.

Pour sa part, le chef de la délégation médicale, Pr. Mohamed Kihal, a indiqué qu'"il s'agit de la première initiative du genre", soulignant que "les membres de la délégation ont accompli pleinement leur mission conformément à l'engagement de l'Algérie aux côtés des opprimés".